

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2113 - 30 janvier 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Bas salaires, précarité,  
licenciements... Assez !**

**CONTINUONS  
LE COMBAT !**

LO



M 06189 - 2113 - F: 1,00 €

**Grève générale  
à la Guadeloupe**

p. 14 - 15

## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Sud-Ouest : une catastrophe pas seulement naturelle  
■ Trop cher l'enfouissement des lignes électriques ?
- Contre-plan de relance du Parti Socialiste
- p. 5 ■ Aides aux entreprises et aux banques  
■ Bénéfices des banques en hausse
- p. 6 ■ Décret Pécresse  
■ Préfet et députés réquisitionnés pour garder les enfants
- p. 7 ■ Absence d'élèves... et absence de moyens  
■ Manifestation du personnel des hôpitaux de Franche-Comté
- p. 16 ■ Le contrôle des risques industriels diminue encore  
■ Planning familial et baisse des subventions
- Papauté : les brebis galeuses réintègrent la bergerie

### Dans le monde

- p. 8 - 9 ■ Gaza : le terrorisme du gouvernement israélien  
■ Les grandes puissances ravitaillent l'armée israélienne
- Grande-Bretagne : Le troisième plan d'aide aux banques
- Allemagne : Des milliards pour les trusts, des licenciements et du chômage pour les travailleurs
- p. 10 ■ Cameroun : Un an après les émeutes de la faim  
■ Grèce : Une militante syndicale vitriolée
- À Lampedusa et ailleurs : mourir pour fuir la misère

### Dans les entreprises

- p. 11 ■ Sncf : cheminots et usagers mêmes intérêts  
■ Usine LU de Château-Thierry (Aisne)
- p. 12 ■ Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne) ; Lear - Lagny (Oise) ; Faurecia - Cergy-La-Tour (Nièvre)
- p. 13 ■ Renault Sandouville (Seine-Maritime) ; Renault-Le Mans

### Guadeloupe

- p. 14 - 15 ■ La grève générale se poursuit et se renforce  
■ Les trois grands centres de ralliement des grévistes
- Les manifestations des 24 et 25 janvier
- Une négociation animée !

## • Les déclarations de Woerth

### Ça mérite une bonne claque

Éric Woerth, le ministre du Budget, a déclaré mardi 27 que la grève du jeudi 29 janvier n'était pas « adaptée... à un pays en crise ». Selon lui il y aurait « d'autres moyens pour se faire entendre », qu'il s'est bien gardé d'indiquer. Et affichant son mépris pour tous ceux qui feront grève, Woerth leur a conseillé de plutôt « se serrer les coudes » et de « remonter un tout petit peu les manches ». Les trois millions de chômeurs, les intérimaires qui ont perdu leur emploi et les travailleurs qui perdent des centaines d'euros par mois du fait du chômage partiel apprécieront le conseil !

Woerth appelle les manifestants « à travailler plutôt à

l'unité du pays ». Et de déclarer dans la même interview : « Ça ne me choque pas qu'il y ait des dividendes ». Autrement dit, « remonter un petit peu les manches » ce serait accepter encore des sacrifices pour que, malgré la crise, les actionnaires puissent continuer à empocher des milliards d'euros de dividendes !

Plus on entend parler des gens comme Woerth, plus on a envie de faire grève et de manifester sa colère. Si les manifestants sont nombreux dans les rues jeudi 29 janvier, ce sera autant de claques pour le ministre et ses semblables.

Cédric DUVAL

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :  
**L'enseignement public**  
Vendredi 30 janvier à 20 h 30  
Théâtre de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor à Paris 5e  
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

### Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

par chèque libellé à l'ordre de :

**Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## Meetings de Lutte Ouvrière avec Nathalie Arthaud

et la participation d'Arlette Laguiller

Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme



### Limoges

Mardi 17 février à 20 h 30

Salle du Temps libre (derrière la mairie)

### Besançon

Jeudi 19 février à 20 heures

Kursaal - Place du Théâtre

### Bordeaux

Vendredi 20 février à 20 h 30

Salle de l'Athénée municipal Place Saint-Christoly

### Rennes

Mercredi 25 février à 20 h 30

Salle de la Cité Rue Saint-Louis - Métro Sainte-Anne

### Toulouse

Vendredi 27 février à 20 h 30

22, allée de Barcelone - Salle municipale

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**LO l'hebdomadaire**  
[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**LO multimédia**  
[www.audiovideo-lo.org](http://www.audiovideo-lo.org)

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

**LO audio**

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 26 janvier

## Tous en grève le 29 janvier !



Les salariés du public et du privé sont appelés par huit organisations syndicales à faire grève et à manifester le jeudi 29 janvier. Il faut que les grèves soient largement suivies et que la participation aux manifestations soit massive. Il faut qu'à l'occasion de cette journée, le monde du travail, l'ensemble des salariés, montrent qu'ils en ont assez des coups qui leur sont portés par le patronat et le gouvernement.

Car cela fait plusieurs années que le patronat et le gouvernement multiplient les coups contre les salariés, que le pouvoir d'achat des salariés stagne ou recule car les salaires n'augmentent pas mais qu'augmentent, en revanche, les prix comme les prélèvements. Cela fait des années que la précarité se généralise, que les droits sociaux sont bafoués avant d'être officiellement supprimés. Cela fait des années que le gouvernement fait des économies, pêle-mêle, sur le remboursement des soins, sur les retraites et sur les allocations sociales diverses. Et tout cela pour la seule et unique raison de subventionner le grand patronat, directement ou par le biais d'allègements d'impôts ou de charges sociales.

Cela fait des années que les patrons augmentent le rythme de travail, donnent la chasse aux temps de pause, restructurent, licencient ou suppriment des emplois pour pouvoir faire plus de travail avec toujours moins de travailleurs.

Et tout cela, pourquoi ? Pour augmenter les profits des entreprises et les dividendes des actionnaires. Pendant un temps, on nous a expliqué qu'une économie saine exige des entreprises qui font beaucoup de profits. Avec la crise financière, qui a éclaté il y a quelques mois, on voit pourtant que l'économie en crève, du profit. Elle crève parce que les sommes encaissées par le grand patronat ne sont pas investies dans la production, et donc dans la création d'emplois, mais financent des opérations spéculatives.

Et maintenant que la crise est là, une crise dont le grand patronat, celui de l'industrie comme celui de la finance, est l'unique responsable, c'est aux travailleurs qu'il veut en faire payer le prix une deuxième fois.

Pendant que le gouvernement débloque des sommes fantastiques pour aider les banques à recommencer leurs opérations spéculatives, pendant que d'autres milliards sont offerts aux grandes entreprises de l'automobile comme aux avionneurs pour leur permettre de continuer à verser à leurs actionnaires des dividendes aussi élevés qu'avant la crise, on se prépare à imposer de nouveaux sacrifices aux travailleurs.

Il ne faut pas les laisser faire ! Il ne faut pas laisser une classe capitaliste aussi avide qu'irresponsable aggraver encore les conditions d'existence de ceux qui font marcher l'économie.

Depuis plusieurs mois, depuis le début de la crise, on n'a pratiquement pas entendu les directions syndicales proposer une politique claire aux salariés pour les préparer à se défendre. Elles ont fini par se mettre d'accord sur la journée du 29 janvier. Il faut se saisir de cette occasion pour montrer aussi bien le mécontentement du monde du travail que sa puissance, sa capacité à arrêter toute la vie économique.

Chacun sait qu'une seule journée ne suffira pas pour faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais si elle est largement suivie, elle peut obliger les directions syndicales à lui donner une suite.

En Guadeloupe, de l'autre côté de l'Atlantique, les travailleurs sont en grève générale depuis une semaine pour protester contre la cherté de la vie et pour exiger, notamment, une augmentation de salaire de 200 euros.

Par-delà la distance, ils nous donnent un exemple de détermination. Ils n'ont pas encore gagné mais ils sont peut-être les premières hirondelles d'un printemps social.

Alors, faisons du 29 janvier le début de l'indispensable combat contre les licenciements et le chômage, contre l'insuffisance des salaires, contre la flexibilité et la précarité, contre les mesures antiouvrières du gouvernement ! Ce combat, il faudra le continuer et l'amplifier pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive des possédants avant qu'ils nous réduisent à la misère !

**Arlette LAGUILLER**

## Menaces sur les retraites complémentaires Arrco et Agirc

À propos des négociations sur les retraites complémentaires qui ont commencé le 27 janvier, le président de la commission protection sociale du Medef vient de déclarer « *qu'on peut très bien ne pas maintenir l'AGFF* ».

L'AGFF (Association pour la gestion des fonds de financement) est un organisme qui permet de payer des retraites

complémentaires Arrco (pour les salariés du privé) et Agirc (pour les cadres) entre 60 et 65 ans. Or, bien que l'âge légal de la retraite soit passé de 65 à 60 ans en 1982, l'âge officiel des retraites Arrco et Agirc est 65 ans. Cependant, une dérogation permet, dans les faits, de partir dès 60 ans sans abattement, à partir du moment où le salarié a suffisamment de tri-

mestres validés pour bénéficier de la retraite de base à taux plein.

Mais voilà, cette dérogation dépend d'un accord entre les « partenaires sociaux » dans le cadre de l'AGFF. Or cet accord prendra fin le 30 avril 2009, et c'est le prochain accord qui se négocie maintenant. C'est dans ce cadre que le Medef menace de revenir sur cette possibilité

pour un salarié de partir à 60 ans sans y perdre au niveau retraite complémentaire, en supprimant l'AGFF.

Si cette menace était mise à exécution, pour ceux qui partiraient à la retraite avant l'âge de 65 ans, cela pourrait se traduire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009 par une baisse qui pourrait atteindre 22 % de la retraite complémentaire, selon les syndicats.

Le Medef veut soit amputer les retraites complémentaires, soit obliger les salariés à partir à 65 ans, même après quarante années de cotisations, tout cela pour que le système lui revienne moins cher. C'est une menace brandie contre des centaines de milliers de futurs retraités... qui n'ont aucune raison de l'accepter.

**Correspondant LO**

## • Sud-Ouest

# Les suppressions d'emploi dans le service public, une catastrophe pas naturelle

**Lundi 26 janvier à 19 heures, 15 000 foyers de Haute-Garonne étaient encore privés d'électricité (particulièrement dans le Frontonnais) à la suite de la tempête de la veille ; onze sites de Orange étaient encore inopérants pour le téléphone fixe et 29 (sur 551) pour les portables.**

Environ 10 000 personnes ne pouvaient téléphoner. Ces chiffres, déjà impressionnants, sont dépassés dans d'autres départements de Midi-Pyrénées comme le Gers, par exemple.

En Aquitaine, et en particulier dans les Landes, la situation est encore pire, puisque la direction d'EDF considère qu'en fin de semaine 80 % seulement des usagers seront reconnectés. La liste des petites villes comme Langon, sans eau, ni électricité ni téléphone reste longue. À la SNCF, il n'y a pas de train au sud de Bordeaux car les caténaires et les passages à niveau sont en piteux état. Le temps est bien long pour tout remettre en route, d'autant que le personnel est insuffisant, après les larges suppressions de postes qui ont eu lieu.

Dans un communiqué la CGT-EDF des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine signale que « les politiques de suppressions de postes, soit plus de 1580 sur le territoire national pour l'année 2008, vont provoquer des

retards dans le rétablissement en énergie des usagers et des industriels. Sur les régions touchées (Aquitaine et Midi-Pyrénées), les fermetures de sites comme Villemur, l'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne) ou Saint-

Chély-d'Apcher (Lozère) en 2008, celles déjà programmées en 2009 comme Saint-Cévet et Saint-Jean-de-Luz (Aquitaine) ou le Mas d'Azil et Condom (Midi-Pyrénées) contrarient les efforts des hommes et des femmes

en faveur de la continuité du service public ».

C'est dire que la catastrophe que vivent tous les sinistrés de la région n'est pas que naturelle !

Correspondant LO

## Trop cher l'enfouissement des lignes électriques ?

**La récente tempête ayant privé plus d'un million d'usagers de courant électrique durant plusieurs jours, la question de l'enfouissement du réseau électrique est à nouveau posée, même s'il n'est pas techniquement possible partout.**

Le directeur adjoint d'ERDF (le réseau de distribution basse et moyenne tension, filiale d'EDF) a déclaré qu'il en coûterait 100 milliards d'euros pour enterrer l'ensemble du réseau, chiffre repris par Sarkozy et considéré comme prohibitif. Mais d'où sort ce chiffre ?

En août-septembre 2002, il y a six ans, dans un document d'EDF publié à l'occasion du « sommet pour la Terre » de Johannesburg, on pouvait lire que « le passage en souterrain de l'ensemble du réseau de distribution dont EDF est concessionnaire est estimé à environ 61 milliards d'euros ». Certes depuis il y a eu de l'inflation, mais 40 % de plus

en six ans, cela fait tout de même beaucoup !

Le même directeur-adjoint d'ERDF explique que chaque année 95 % des lignes nouvelles sont enterrées. C'est que enterrer une ligne ne coûte en général qu'environ 2 ou 3 fois plus que la réaliser en aérien. EDF et ERDF se sont donc résigné à la dépense dans ce cas-là.

Le problème, ce sont ces 669 000 kilomètres de lignes existantes en basse tension et les 600 000 kilomètres en moyenne tension (alors que pour la haute et très haute tension l'enfouissement est techniquement plus compliqué). Pour ces lignes existantes, il y aurait de 3 à 5 000 kilomètres enterrés chaque année. À ce rythme il faudrait entre 240 et 400 ans pour tout enterrer ! En outre les pylônes des lignes haute tension n'ont pas été renforcés. Ils se sont donc écroulés à chaque tempête, en Bretagne en 1987, dans tout le pays en 1999 et dans le Sud-Ouest maintenant.

Le directeur-adjoint fait état

de 500 millions d'euros consacrés, en 2008, à la qualité du réseau, dont l'enfouissement. Et il promet 20 % de plus en 2009 et 40 % de plus en 2010. En tout il parle de 2 milliards d'euros prévus pour cette tâche en trois ans.

Cela paraît beaucoup mais il faut savoir qu'EDF verse à l'État non seulement des impôts, mais des dividendes, puisque l'État est de très loin le principal actionnaire. En 2007, EDF a versé pour 2,11 milliards d'euros de dividendes et en 2008 pour 2,33 milliards d'euros, soit 4,44 milliards rien qu'en deux ans. Cet argent a servi à équilibrer le budget de l'État, ou plus exactement à aidé à le déséquilibrer au profit des banquiers et autres patrons. C'est donc, en deux ans, deux fois plus que les dépenses prévues sur trois ans pour enterrer les lignes. Sans compter quelques centaines de millions pour les gros actionnaires en dehors de l'État.

Il aurait mieux valu se servir de cet argent pour améliorer le

réseau. De même que les 18,5 milliards qui se sont envolés récemment quand EDF a acheté British Energy en Grande-Bretagne et Constellation aux États-Unis. Et ce ne sont ni les seuls ni les derniers achats spéculatifs d'EDF.

Finalement quand ont met bout à bout tous ces milliards, on se rend compte que, si on est encore loin des 100 milliards (ou 61 ?) demandés, il serait possible d'en avoir une bonne partie pour sécuriser les portions les plus fragiles du réseau et progressivement le reste.

Seulement, ce n'est pas l'intention des dirigeants d'EDF ni de l'État. Tout pour la spéculation !

Quitte à devoir reconstruire tous les dix ans la partie du réseau qui s'écroulera sous le coup des prochaines tempêtes ou d'autres catastrophes. Tant pis pour les usagers !

André VICTOR

## • Contre-plan de relance du Parti Socialiste

# « Agir vraiment contre la crise » ? Chiche !

La direction du Parti Socialiste a fait connaître un « contre-plan de relance » destiné à répondre à celui présenté début décembre par Sarkozy. Intitulé « Agir vraiment contre la crise », ce plan contient un certain nombre de mesures qui devaient être proposées par les parlementaires socialistes dans le cadre de leur motion de censure au gouvernement.

« À période extraordinaire, mesures extraordinaires », a annoncé Martine Aubry lors de la lecture du projet. Malheureusement, dans le contre-plan du PS, on ne peut que chercher longtemps ces dernières. Certes le projet se distingue de celui du gouvernement par une volonté affichée de tenter de relancer la

consommation, et non pas seulement « l'investissement », – puisque dans le plan Sarkozy, il s'agit-là purement et simplement de cadeaux aux banques et aux patrons. La consommation devrait donc tirer parti, en particulier, d'un « chèque anti-crise » de 500 euros, attribué aux bénéficiaires de la prime pour l'emploi et des minima sociaux, ainsi que de la revalorisation du smic de 3 %. Les hausses de prix seraient limitées notamment par un gel des loyers dans les régions où ils subissent une forte augmentation, et par la réduction de la TVA de 19,6 à 18,6 %.

Ces mesures seraient évidemment bienvenues pour les ménages les plus modestes et les

salariés payés au smic, ou en dessous. Mais de là à prétendre qu'elles relanceraient la consommation, il s'en faut. La situation du monde du travail s'est tellement dégradée que ce n'est pas ce « contre-plan », qui n'est qu'une sorte de version rose du précédent, qui pourrait mettre un coup d'arrêt aux menaces qui se profilent.

Pour « agir contre la crise », il faudrait d'abord prendre le contre-pied de la politique menée par Sarkozy, mais aussi par les gouvernements qui l'ont précédé, y compris de gauche. Il faudrait arrêter immédiatement les attaques contre les services publics, la santé, l'école, la poste et les transports. Cela signifierait, tout de suite, en finir avec

les dizaines de milliers de suppressions de postes programmées dans les hôpitaux, dans l'Éducation nationale et revenir sur celles qui ont déjà eu lieu. Or, sur ce thème, Martine Aubry et le PS ne proposent qu'un « gel immédiat » des suppressions d'emplois... en attendant quoi ?

Et puis surtout, face à la crise financière et à ses conséquences, il n'y a dans le « contre-plan » rien pour remettre vraiment en cause l'insolence des patrons et des banquiers, qui continuent à spéculer pendant que les emplois disparaissent par dizaines de milliers. Il n'y a aucune proposition pour limiter leur droit à jouer au casino géant avec les profits générés

par le travail de ceux qu'ils usent, appauvrissent et parfois jettent à la rue. C'est pourtant bien eux qui continuent d'emmener l'économie à la catastrophe. Et c'est bien ces gens-là qu'il faut empêcher de nuire, de toute urgence.

Il est vrai qu'on ne peut guère attendre de telles mesures de la part de ceux qui, lorsqu'ils étaient au gouvernement, ont loyalement géré les affaires de la bourgeoisie, accompagnant les « restructurations » massives et la dégradation des services publics, les privatisations et la soumission aux lois du marché, c'est-à-dire aux appétits des capitalistes. On voit le résultat aujourd'hui...

Viviane LAFONT



## • Aides aux entreprises

# Pluie de milliards... et de mensonges

Après l'aide de 5 à 6 milliards pour le secteur automobile, et celle de 10,5 milliards aux banques, le gouvernement a fait ces derniers jours l'annonce d'un nouveau cadeau de cinq milliards d'euros, à Airbus cette fois.

Il s'agirait prétendument de soutenir les exportations de l'avionneur européen Airbus. « Cinq milliards d'euros serviront à financer des projets de ventes d'avions. Cela permettra de répondre aux difficultés des clients des constructeurs aéronautiques, qui n'arrivent pas à trouver de financement », a-t-on déclaré dans l'entourage de la ministre de l'Économie, Christine Lagarde.

Évidemment, nous dit-on, tout cela serait dans l'intérêt général. Relancer l'économie ne serait-il pas aussi dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes ?

Mais nombre de travailleurs ne sont pas dupes et sont à juste

titre choqués par de telles mesures, et ce malgré les mensonges du gouvernement sur les prétendues contreparties qu'il exigerait. Le secrétaire d'État à l'Industrie et à la Consommation, Luc Chatel, a juré que, « à partir du moment où la collectivité publique, c'est-à-dire les contribuables, servait à soutenir la filière, eh bien il faut des contreparties ». S'il y a des dividendes à distribuer, « il y a une priorité absolue aux fonds propres et aux investissements ». Mais chacun sait que les patrons feront comme ils l'entendront.

Selon la propagande gouvernementale, ces aides massives seraient indispensables pour éviter que la crise ait des conséquences encore plus graves. Les milliards ainsi versés seraient donc un mal pour un bien, puisqu'ils feraient tourner la machine économique. Verser ces milliards aux entreprises permettrait de « sauver l'emploi ». Mais qu'ont fait

Renault ou PSA des aides déjà empochées ? Ont-ils gardé tous les intérimaires ? Ont-ils payé intégralement les salaires de tous les ouvriers mis en chômage ? Ont-ils renoncé aux licenciements ? Non, bien sûr ! Et que dire, pour prendre l'exemple d'un autre secteur, celui de la sidérurgie, des décisions d'ArcelorMittal ? Les actionnaires d'ArcelorMittal, qui a réalisé 10 milliards d'euros de bénéfice net durant les neuf premiers mois de 2008, ont décidé un plan de licenciement de 6 000 travailleurs, dont 1 400 en France. Pas plus ces milliards de bénéfices que les aides publiques ne serviront à sauver ces 6 000 emplois !

Enfin, les actionnaires d'Arcelor, de PSA, d'Airbus ou autres se chargent par leurs agissements de montrer combien toute cette propagande justifiant de tels plans de relance est mensongère.

Aline RETESSE



Airbus, l'automobile, les banques, à qui le tour ?



## • L'argent versé aux banques par l'État

# Un « prêt » qui a l'air d'un don

Les principaux ministres et Sarkozy se relaient pour déclarer que l'État n'a pas « donné » des milliards aux banques, mais leur a juste prêté de l'argent. « L'État n'a pas versé des centaines de milliards aux banques, pouvait-on lire le 10 décembre sur le site du Premier ministre. Pour le moment, elles ont reçu 10,5 milliards de prêts à long terme pour renforcer leurs fonds propres. Cet argent, l'État le leur a prêté, à un taux de 8 % ».

À les entendre, l'État aurait donc fait là une bonne opération financière, puisque les banques lui rembourseront plus qu'il n'a avancé. C'est sans doute en partant de ce principe que le gouvernement a doublé la mise, en leur accordant en janvier une nouvelle aide de 10,5 milliards d'euros.

Quelles ont été les conditions de ces prêts ? Il est seulement précisé que les banques « vont rembourser ces sommes au fur et à

mesure de la reprise économique ». C'est tout, rien de plus. Mais quand un particulier va demander un prêt immobilier ou personnel à son banquier, est-ce que celui-ci lui répond : « Vous me rembourserez au fur et à mesure, quand vous jugerez que votre situation économique est suffisamment bonne » ? Bien sûr que non ! L'argent prêté par la banque fait l'objet d'un contrat détaillé, avec un échéancier bien précis. Et si la situation de

l'emprunteur s'est détériorée et qu'il n'arrive plus à faire face à ses échéances, alors la banque fait saisir ses biens afin de se rembourser !

Un tel contrat de prêt, qui n'impose aucun délai pour le remboursement, est une pratique courante quand il ne s'agit pas de parti-

culiers mais d'institutions. Elle peut courir ainsi pendant des dizaines d'années et n'a guère de valeur si le débiteur fait preuve de mauvaise volonté. C'est pourtant ce que le gouvernement a accepté de la part des banquiers.

Marianne LAMIRAL

## • Bénéfices des banques en hausse...

# Pour le seul profit des actionnaires

Les banques françaises commencent à publier leurs bilans pour 2008. Et les mêmes qui appelaient au secours, et ont obtenu des milliards d'euros d'aides de l'État, affichent des bénéfices insolents. Ainsi la Société Générale annonce deux milliards d'euros de bénéfices et BNP Paribas près de trois milliards. Le Crédit Agricole n'a pas encore annoncé ses résultats, mais son PDG estime qu'il sera « correct » et avance le chiffre d'un milliard d'euros de bénéfices. Quant au Crédit Mutuel, il annonce qu'il sera « largement bénéficiaire ».

Devant ces résultats, le gouverneur de la Banque de France, pour tenter de justifier les aides de l'État, déclare maintenant que ces sommes n'étaient pas

destinées « à compenser des faiblesses ou des failles, mais à anticiper des problèmes éventuels ». Il ajoute que « nos banques sont saines et solides ». Cela ne les a pas empêchées, en se servant de la menace de la faillite généralisée du système bancaire, de demander et d'obtenir du gouvernement un prêt de 10,5 milliards d'euros en décembre 2008, sans oublier des centaines de milliards d'euros de garanties. Et d'ici la fin du premier trimestre 2009 le gouvernement versera 10,5 milliards d'euros de plus aux six principales banques françaises.

Les banques regorgent d'argent et font des bénéfices malgré la crise. Mais elles continuent à rechigner à accorder des prêts, alors que c'était juste-

ment un des prétextes avancés par le gouvernement pour les aider. Les milliards injectés dans le système bancaire sont en effet censés relancer le crédit, et donc l'économie.

Ceux qui continuent par contre à toucher sans mot dire des dividendes substantiels, ce sont les actionnaires. Ces dividendes n'ont pas encore été annoncés pour 2008, mais les experts donnent le chiffre de 5 à 15 milliards d'euros...

Ainsi la boucle est bouclée. L'État verse des milliards à des banques qui font des bénéfices, des milliards que la population paie au bout du compte pour le seul profit des actionnaires.

Cédric DUVAL

## • Bouclier fiscal

# Les riches bien protégés

Que les riches se rassurent, le ministère des Finances ne leur veut que du bien. La toute première mesure prise par Sarkozy en arrivant au pouvoir avait été de renforcer leur bouclier fiscal : le montant des impôts (sur le revenu, sur la fortune, impôts locaux) augmenté des prélèvements sociaux (CSG, CRDS) des plus fortunés ne peut pas dépasser 50 % de leurs revenus annuels. S'ils ont payé au-delà de ce plafond, le fisc les rembourse. *Le Figaro* du 22 janvier rend publique une note interne de la Direction chargée du calcul et du recouvrement de l'impôt, qui encourage des bénéficiaires de ce bouclier fiscal à demander le remboursement du trop-perçu car, précise cette note, « une demande de restitution ne constitue ni un axe ni une cause de

contrôle d'un dossier ».

De plus, en guise de cadeau pour la nouvelle année, les sénateurs ont adopté un amendement à la loi de finances pour 2009 permettant à ceux qui, du fait de ce bouclier fiscal, auraient trop versé au fisc l'année dernière de se rembourser directement cette année en s'allégeant eux-mêmes de la somme correspondante quand ils paieront l'ISF (impôt sur la fortune), la taxe foncière et la taxe d'habitation. « Nous allons régler les détails techniques de l'auto-liquidation, pour que tout soit calé avant la campagne d'ISF de juin », a précisé le ministre de l'Économie et des Finances.

On nous dit que l'année 2009 sera dure. Pas pour tout le monde !

Annie ROLIN



## • Décret Péresse

# La grogne monte parmi les universitaires

**Le gouvernement de Sarkozy est sans doute en train de réaliser une performance rare : provoquer un mouvement des universitaires. Dans ce milieu pourtant peu prompt à la contestation, une succession de mesures est en effet en train de provoquer une mobilisation sans précédent.**

En effet, dans la foulée de la loi dite « d'autonomie des universités » adoptée en catimini en juillet 2007, et qui confère notamment à leurs présidents des pouvoirs accrus en matière financière, Valérie Péresse a récemment rendu public un décret qui remet en cause le statut des enseignants du supérieur. Jusque-là, ceux-ci étaient tous astreints à une même obligation d'enseigner, environ 200 heures par an, devant les étudiants. Le reste

de leur temps était consacré à leurs activités d'encadrement, d'administration, et surtout de recherche. Le projet de décret prévoit que désormais ce service d'enseignement serait modulable, au bon vouloir du seul président de l'université.

Ainsi, un enseignant dont on voudrait favoriser les recherches pourrait être dispensé d'une partie, voire de la totalité de ses heures de cours. Inversement, un chercheur

pourrait se voir obligé de dispenser davantage d'heures de cours, jusqu'au double du service actuel, ce qui, de fait, réduirait à zéro le temps disponible pour ses recherches.

Au-delà de la démagogie gouvernementale sur la nécessité de contrôler l'utilisation de l'argent public, et donc la qualité des recherches menées par ces fonctionnaires, ce décret cousu de fil blanc ouvre avant tout la porte à une réduction massive des postes d'enseignants du supérieur. Pas besoin en effet d'avoir un doctorat pour comprendre que les présidents d'université distribueront davantage de surcharges d'enseignement



Manifestation le 1<sup>er</sup> mai 2004.

que de décharges, économisant ainsi les postes de titulaires. Et au cas où un président s'aviserait de l'avoir mal compris, le décret prend d'ailleurs bien soin de préciser que dans chaque université le bilan global doit impérativement se solder par une économie d'heures.

Cette charge frontale s'ajoute à quelques autres mesures menées à la hussarde, comme celle de la « masterisation » des concours d'enseignement, et elles convainquent beaucoup d'enseignants du supérieur que le gouvernement se moque d'eux-mêmes, de la qualité de la recherche et des étudiants.

Dans plusieurs dizaines d'universités, les enseignants se sont réunis, souvent en compagnie de personnels administratifs et d'étudiants. De nombreuses motions ont été votées, qui exigent le retrait des décrets. Des mesures de rétention de notes, de grèves de jury, voire des cours, ont été adoptées, et un durcissement du mouvement est prévu à partir du lundi 2 février.

Apparemment, parmi toutes les facultés que Sarkozy et Péresse ont sous-estimées, il y avait la faculté... de réagir à leurs attaques.

Jean RAYNARD

## La « masterisation » des concours

Jusque-là, pour passer le concours d'enseignement en lycées et collèges (le Capes), il fallait être titulaire d'un diplôme bac +3. En cas de réussite, le nouveau fonctionnaire, tout en recevant un salaire, suivait une année de stage durant laquelle il dispensait quelques cours devant des élèves (5 ou 6 heures par semaine) tout en suivant lui-même une formation (dans les IUFM).

Tout cela change avec le projet de « masterisation » : les concours, dorénavant intégrés à des études en « master », supposeraient un niveau bac + 5. Et dès la rentrée suivant le concours, les reçus seraient

directement mis en situation, à temps plein, devant leurs classes. Autrement dit, ce serait la suppression des IUFM, de l'année de formation... et du salaire qui allait avec, remplacé officiellement par une « gratification » dix fois inférieure et pouvant être supprimée d'un jour à l'autre.

De plus, ce montage ouvre la voie à des générations d'étudiants qui auront obtenu leur diplôme bac + 5 d'enseignement, mais qui auront échoué à un concours rendu de plus en plus sélectif depuis des années : ils formeront ainsi une masse toute désignée de précaires effectuant les mêmes tâches que les titulaires, pour

un salaire bien inférieur.

Si l'on ajoute à cela l'incurie totale du ministère quant à la mise en place de la réforme, les universitaires étant censés concevoir ces masters sans connaître le contenu des futurs concours, on ne s'étonnera pas que, dans bien des universités, les enseignants aient pris la décision (inédictable) de bloquer le dépôt de leurs projets de master auprès du ministère.

La copie gouvernementale se couvre donc de remarques écrites au stylo rouge. Souhaitons que la mobilisation actuelle la recule pour de bon.

J. R.

## • Oise

# L'IUT de Creil, comme ceux de Picardie, menacé

L'Institut universitaire de technologie de Creil est en ébullition devant les menaces de fermeture qui planent sur lui, suite à la mise en application de la loi sur les universités. Il y a eu des assemblées générales, des manifestations, les étudiants et les enseignants ont décidé de participer massivement à la journée du 29 janvier.

Cet IUT, comme tous ceux de Picardie, se retrouvent sur la sellette, car la loi a supprimé les financements qui leur étaient réservés depuis leur création. Dorénavant, il appartient au recteur de chaque université de décider s'il continue à donner à toutes les structures décentrali-

sées de l'université, dans chaque région, les financements pour poursuivre leur enseignement. C'est une des conséquences de ce qu'on appelle l'autonomie financière des universités. Or il se trouve que le recteur de l'Université de Picardie, émule de la « rationalisation » et de la « chasse aux gaspillages » prônées par le gouvernement, a décidé que les structures existantes dans les différentes villes de la région n'avaient aucune utilité et que les crédits qui leur étaient jusqu'ici réservés par la loi seraient supprimés.

La Picardie a déjà le triste record des plus mauvais résultats au baccalauréat. Cette

région ouvrière est totalement sous-équipée en matière d'enseignement et encore plus d'enseignement supérieur. Il en est de même pour tous les autres services publics comme ceux de la Santé. Ces IUT avaient été concédés pour tenter de rattraper un peu ce retard, par l'installation, dans différentes villes de l'Oise et de l'Aisne, de centres universitaires, plus près de la population.

C'est cela qui, dans la course aux économies et aux restrictions, est menacé de suppression totale. Ceux qui s'y opposent ont raison de le faire.

Correspondant LO

## • Rodez (Aveyron)

# Au préfet et au député d'assurer la garderie

Conformément à ses obligations de service, le maire PS de Rodez, dans l'Aveyron, a envoyé à l'Inspection académique une liste de 150 personnes à mobiliser pour assurer le service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et primaires lors de la journée de grève du 29 janvier. Il a sélectionné pour cela des « citoyens fortement impliqués et responsables », parmi lesquels, outre les candidats des quatre listes qui se présentaient aux dernières élections municipales, se trouvent les noms du préfet, de l'inspecteur d'académie et du député UMP de la circonscription ! Ce dernier l'a d'ailleurs très mal pris, parlant de « provocation ».

La provocation est d'abord du côté du gouvernement, qui a adopté une loi destinée à faire pression sur les enseignants des écoles

pour qu'ils ne fassent pas grève. Votée pendant les vacances d'été de 2008, elle les oblige à déclarer deux jours à l'avance s'ils veulent faire grève, tout cela sous couvert de venir en aide aux parents qui travaillent et qui seraient pénalisés par la grève. Aux communes ensuite de se débrouiller pour désigner les personnes compétentes pour garder les enfants dès lors qu'il y a plus de 25 % de grévistes dans une école, alors que c'est loin d'être partout possible.

Le maire de Rodez a répondu avec humour aux tracasseries causées par cette loi antigreve. Apparemment, et c'est tant mieux, sa réponse fait grincer des dents les députés qui l'ont votée ou les responsables qui voudraient la faire appliquer.

Marianne LAMIRAL



## • Absence d'élèves...

### ...et absence de moyens à hauteur du problème

**Après les 13 500 suppressions de postes annoncées dans l'Éducation nationale, le ministre Darcos essaie de faire diversion en prétendant engager la lutte contre l'absentéisme scolaire. Il propose de recruter 5 000 nouveaux contrats aidés, baptisés « médiateurs de réussite scolaire ».**

Il est vrai que l'absentéisme augmente et se propage depuis des années, entre autres dans les établissements des quartiers défavorisés. Si davantage d'élèves « décrochent », c'est naturellement lié à la montée de la précarité et du chômage dans les milieux populaires. Des élèves en échec finissent par fuir l'école, voire par l'abandonner totalement. Nombre de travailleurs de l'Éducation nationale, que ce soit des conseillers d'éducation, des surveillants, des enseignants, des assistantes sociales, des infirmières tentent d'aider ces jeunes et s'efforcent de leur faire reprendre leur scolarité. Mais ils ne sont pas assez nombreux pour disposer de tout le temps nécessaire. Il n'y a pas suffisamment de cours avec de petits effectifs qui permettraient de mieux suivre les élèves qui perdent pied.

Si le gouvernement voulait

s'occuper sérieusement de l'absentéisme scolaire, il commencerait par renoncer à supprimer les emplois d'enseignants et augmenterait le nombre d'adultes s'occupant des enfants, en particulier dans les quartiers populaires, dès la maternelle et l'école primaire, afin que chacun d'eux puisse avoir des relations personnalisées avec les élèves.

Or, même là où le nombre de postes de professeurs des écoles va augmenter en septembre prochain pour tenir compte de l'accroissement de la population scolarisée, le compte n'y est pas, loin de là. C'est le cas dans deux départements d'Ile-de-France où vivent très majoritairement des milieux populaires. Alors qu'il y aura 2 189 élèves en plus dans l'enseignement primaire à la rentrée prochaine en Seine-Saint-Denis, seulement 35 postes d'enseignants doivent être créés, autrement dit un poste pour 62 élèves. Ce n'est pas beaucoup mieux pour le Val-de-Marne avec 20 nouveaux postes d'enseignants pour 850 écoliers de plus, soit 1 pour 42.

Voilà qui vient démentir Darcos prétendant combattre l'absentéisme.

Annie ROLIN

## • Lycée professionnel Nadar – Draveil (Essonne)

### Une journée de mobilisation réussie

Comme de nombreux autres établissements, le lycée professionnel Nadar à Draveil s'était déjà mobilisé au printemps dernier contre la généralisation des bacs professionnels en trois ans au lieu de quatre. Les enseignants avaient obtenu du rectorat des promesses sur le maintien des filières en électrotechnique et en sécurité-incendie. Mais à l'automne dernier, l'annonce des fermetures de ces sections a provoqué de nouveau l'indignation.

Pour les élèves des collèges du secteur, choisir de telles formations obligerait à des temps de transport longs et parfois décourageants. Pour les enseignants ce sont 18 postes qui sont menacés d'ici quatre ans. Et des menaces pèsent sur les personnels en contrat précaire. Après une première mobilisa-

tion en décembre 2008, enseignants, parents et élèves s'étaient donnés rendez-vous pour accueillir une délégation du rectorat attendue en janvier.

Le mardi 20 janvier, les inspecteurs et la représentante du recteur sont arrivés comme prévu mais, pour rentrer dans l'établissement, ils ont dû passer entre une cinquantaine de professeurs, en gilet de sécurité fluo, formant une « haie de déshonneur ». Dans les bâtiments près de 300 élèves bâillonnés les ont accueillis dans un silence glacial, en brandissant des pancartes.

Les arguments avancés par le rectorat pour justifier les suppressions de filières n'étaient pour tous que de la pure mauvaise foi, voire mensonges. Mais qu'importaient les arguments, puisque de l'aveu des

autorités les « considérations locales » pèsent peu face aux « impératifs budgétaires nationaux »... Le seul engagement pris fut de laisser aux élèves déjà engagés dans une formation BEP la possibilité d'intégrer une filière Bac pro dans leur établissement actuel.

Le soir s'est tenue une réunion publique qui fut l'occasion pour le personnel du lycée de faire le point sur leur mobilisation, en présence d'enseignants d'autres établissements, de parents et d'élus locaux qui apportèrent tous leur soutien. Tout le monde fut d'accord pour dire qu'il fallait continuer à se mobiliser, notamment le 29, et rendre publiques toutes les attaques contre l'école.

Correspondant LO

## • Collège Paul-Langevin - Drancy (Seine-Saint-Denis)

### L'état lamentable d'un établissement scolaire

Le collège Paul-Langevin de Drancy est classé « Ambition réussite ». Ce titre ronflant ne l'a pas empêché d'être fermé durant une semaine par l'opération « collège désert », organisée à l'initiative d'une association de parents d'élèves, l'Upei, pas particulièrement marquée à gauche.

Cela fait plus d'un an qu'il y a des problèmes dans cet établissement, notamment de délabrement et d'insécurité.

Ainsi, comme dans d'autres écoles, les toilettes sont dans un état innommable et les portes

ne ferment pas. Bien des élèves se retiennent toute la journée pour ne pas y aller. Des médecins, dans plusieurs endroits du pays, commencent à signaler des maladies chez les enfants à cause de ce problème.

Ce qui a mis le feu aux poudres c'est l'agression contre un conseiller principal d'éducation (CPE). Les bagarres sont fréquentes. Les petits sont menacés par les plus grands, il y a du racket et des jeux dangereux. La surveillance est largement insuffisante et il n'y avait pas d'infirmière.

Après une semaine de grève, à l'initiative des parents, le rectorat a fini par lâcher, après des atermoiements, un poste supplémentaire de surveillant, une infirmière, une sécurisation des grilles pour empêcher les intrusions de l'extérieur et la rénovation des toilettes.

Espérons que les promesses seront tenues.

En tout cas, pour ce qui est de la « réussite », il faut d'abord compter sur soi-même !

Correspondant LO

## • Hôpitaux de Franche-Comté

### Le 22 janvier, plus de 1 200 manifestants dans les rues de Besançon

« Non à l'asphyxie de l'hôpital public ! », ont crié, jeudi 22 janvier, les hospitaliers qui défilaient dans les rues de Besançon pour dénoncer le projet de la loi Bachelot, la casse des hôpitaux publics, l'aggravation de nos conditions de travail, avec la suppression des jours de RTT, et aucune création de postes pour 2009.

Pratiquement tous les hôpitaux de Franche-Comté étaient représentés, ceux du Doubs, du Jura et de Haute-Saône. Dans la Région, plus de 640 emplois sont menacés, avec des suppressions de postes dans tous les établissements, Dole, Lons-le-Saunier, Champagnole, Besançon, Belfort-Montbéliard et Vesoul.

Après avoir été conquis lors du dernier Comité d'administration parce qu'il avait accepté de voter le budget prévisionnel, le maire PS de Besançon s'est rétracté. Il était en effet présent à la manifestation, disant soutenir le personnel dans son action et reprenant à son compte ce que disent les manifestants à savoir qu'il devrait être facile pour le gouvernement de trouver les 800 millions manquant à la santé publique, alors qu'il accorde des dizaines de milliards d'euros aux banquiers.

Tout le personnel reste mobilisé et bien déterminé à ne pas accepter les conséquences dramatiques de la politique actuelle du gouvernement pour les patients et les agents hospitaliers.



Bachelot a beau nous dire que les budgets ont augmenté de 3 % en 2009 et qu'il n'y aura pas de suppressions de postes, c'est insuffisant pour pouvoir assurer des soins de qualité. Et nous savons pertinemment que les départs en retraite ne seront

pas remplacés et que de ce fait, nous serons encore moins nombreux pour assurer les soins et la sécurité des patients.

Cette manifestation nombreuse, dynamique et déterminée a suscité le soutien de la population qui a applaudi à son

passage. Le prochain rendez-vous était prévu le jeudi 29 janvier, avec tous les travailleurs, du public comme du privé, et avec les hospitaliers plus déterminés que jamais.

Correspondant LO



• Gaza

# Le terrorisme du gouvernement israélien

Après l'arrêt des bombardements et le retrait de ses troupes, l'armée israélienne a laissé des journalistes et des observateurs occidentaux pénétrer dans la bande de Gaza. Ces derniers ont confirmé ce que les organisations palestiniennes, les journalistes arabes et les humanitaires présents pendant les bombardements avaient dit : sous prétexte d'anéantir le Hamas, l'armée israélienne s'est livrée à un massacre délibéré et programmé visant à terroriser la population civile palestinienne et à lui rendre la vie impossible.

Le bilan de 1 300 morts va inévitablement s'alourdir car on découvre encore des cadavres sous les décombres et des blessés meurent tous les jours dans les hôpitaux. On apprend maintenant que des assassinats de civils, y compris des enfants sous les yeux de leurs parents, ont été perpétrés froidement par des soldats israéliens. Les descriptions des blessures infligées par des munitions comme les bombes au phosphore sont insoutenables. Et on se doute que c'est justement pour créer cet effet qu'elles ont été utilisées. De plus, les destructions volontaires des rares infrastructures économiques, y compris les champs cultivables, sont avérées : la disette qui sévissait à Gaza depuis le blocus risque donc d'empirer dans les semaines qui viennent.

Devant un tel carnage, des organisations non gouvernementales comme Amnesty International, des envoyés de l'ONU et des organisations humanitaires israéliennes se



sont joints à ceux qui demandent qu'une enquête soit menée sur les crimes de guerre commis par l'État d'Israël.

Ils n'ont eu pour l'instant aucun écho du côté des organismes internationaux. Mais le gouvernement israélien a, lui, immédiatement répondu. N'essayant même pas de plaider l'innocence, il a assuré ses soldats qu'ils seront défendus devant tous les tribunaux et a chargé le ministère de la Justice d'organiser cette défense. Et, par mesure de précaution, il a interdit qu'on publie les noms des officiers et soldats engagés à Gaza et a demandé qu'on floute les visages des soldats sur les photos existantes.

Le gouvernement israélien ne se donne pas la peine de nier les crimes commis par ses soldats, au contraire, il les assume. Cette politique n'offre comme perspective à la jeunesse israélienne que celle de jouer le rôle de gardiens de prison, voire de tortionnaires du peuple palestinien.

C'est pourtant ceux qui refusent cette politique, même s'ils sont pour l'instant très minoritaires, qui sont un gage d'avenir, pour le peuple palestinien comme pour le peuple israélien.

Paul GALOIS

## L'ONU, le gouvernement israélien s'assoit dessus

Les opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza ont eu « un caractère sans aucun doute inhumain » qui évoque « le spectre des crimes de guerre systématiques », a affirmé le 22 janvier le représentant de l'ONU pour les territoires palestiniens, Richard Falk.

Quoique formulés avec prudence, ces propos ne plaisent évidemment pas au gouvernement israélien, qui a refoulé Richard Falk quand il a voulu

transiter par Israël pour se rendre à Gaza.

Les gouvernants israéliens n'ont pas plus de considération pour l'ONU que pour les journalistes, qui avaient été empêchés de se rendre sur le terrain lorsque leur armée se livrait à nombre de tueries. Rien d'étonnant de la part d'Olmert, de Livni et Barak, dont le seul objectif était de terroriser la population palestinienne.

J. S.

## Les grandes puissances parlent de paix... et ravitaillent l'armée israélienne

**Malgré le carnage dont le gouvernement israélien s'est rendu coupable à Gaza, les grandes puissances, États-Unis en tête, lui ont renouvelé leur soutien de fait.**

Même si Obama, Sarkozy et les autres commencent leur discours par « il faut rétablir la paix », ils se gardent de toute condamnation de cette politique. Tout juste se bornent-ils à envisager une négociation en vue de la levée du blocus, à condition que « cessent la contrebande d'armes destinées au Hamas et les tirs de roquettes sur Israël ». Mais de quel droit parle-t-on maintenant de « contrebande », alors que c'est l'armée israélienne qui prétend empêcher hommes et choses d'entrer et de sortir librement de Gaza, s'arrogeant le droit d'affamer un million et demi d'êtres humains, de les priver de combustible, de médicaments et même des aides apportées par les organismes internationaux ?

Soi-disant pour apporter sa pierre à la paix dans cette région, le gouvernement français a dépêché une frégate de la marine nationale... pour lutter contre cette « contrebande » d'armes en direction de la bande de Gaza. Sa mission officielle sera de signaler aux autorités israéliennes, et accessoirement égyptiennes, les navires suspects. Or une grande partie du commerce entre l'Égypte et Gaza se fait par voie de terre, et même de tunnels souterrains, et

elle contribue à ravitailler la population en vivres et en médicaments dont le blocus israélien prive la population palestinienne. Quant à l'armement du Hamas, il est sans commune mesure avec l'armement de l'armée israélienne, qui ne lui parvient certes pas par contrebande et dont on vient de voir qu'elle l'utilise sans aucune retenue. L'envoi de cette frégate, tristement baptisée *Germinal*, n'est donc en fait qu'un geste de solidarité du gouvernement français vis-à-vis du gouvernement israélien.

Pendant ce temps, le commerce d'armes avec Israël pourra continuer. Il est parfaitement légal et même profitable, il ne passe pas par des tunnels creusés à la pelle mais arrive ou part par conteneurs entiers et avions cargos, quand ce n'est pas l'armée américaine, la plus puissante, qui ravitaille directement l'armée israélienne. La France quant à elle, quatrième marchand d'armes au monde, a vendu en 2007 pour 126 millions d'euros d'armements à Israël, cinquième mondial pour l'exportation d'armements. Des industriels français et israéliens développent ensemble un programme d'avions sans pilote à usage militaire, des drones.

Peut-être même ceux-ci ont-ils été testés à Gaza il y a quelques jours et, comme le fusil Chassepot qui armait les armées de Napoléon III, peut-être y ont-ils « fait merveille » ?

P. G.

• Grande-Bretagne

## Le troisième et la farce

On cite beaucoup en exemple le gouvernement britannique pour la « fermeté » dont il ferait preuve en interdisant aux banquiers auxquels il vient en aide de s'octroyer des bonus astronomiques. Mais la réalité est quelque peu différente.

Cette prétendue « fermeté » fait suite au 3<sup>e</sup> plan bancaire annoncé le 18 janvier par le gouvernement travailliste de Gordon Brown après une semaine marquée par une nouvelle chute du cours des actions bancaires, de 26 % à 77 % pour les cinq grandes banques britanniques. Au total leurs actions auront perdu au moins 60 % de leur valeur en un an, et plus de 90 % pour trois d'entre elles.

Dans le cadre de ce 3<sup>e</sup> plan, non seulement l'État rachètera une partie des titres « pourris » des banques, mais il leur remboursera leurs prêts actuels et futurs au cas où les emprunteurs ne pourraient pas payer leurs dettes. Bien sûr, Brown s'est empressé de préciser que seuls seront ainsi garantis des prêts aux grandes entreprises. Tant pis

• Allemagne

## Des milliards des licenciés

**Le gouvernement allemand de « grande coalition » (la droite et les sociaux-démocrates gouvernement ensemble) a présenté, mi-janvier, un « programme de relance de l'activité économique » d'un montant de 50 milliards d'euros sur deux ans.**

À côté de ce qui est présenté comme des « investissements » dans la formation, l'éducation ou les communes – mais qui correspond en grande partie à des réhabilitations indispensables de bâtiments –, 18 milliards sont censés permettre de relancer la consommation. Cela va de réductions d'impôts sur le revenu à une prime de 100 euros par enfant pour les parents qui perçoivent déjà des allocations familiales, en passant par une prime à la casse de 2 500 euros, censée encourager l'achat de voitures neuves.

Ces mesures limitées ris-



agne

## Le troisième plan d'aide aux banques et des bonus

pour les familles menacées d'expulsion du fait du chômage ! Contrairement au grand patronat, elles n'auront pas accès aux fonds publics.

Le montant total de cette nouvelle manne mise à la disposition des fauteurs de crise – estimé à 100 milliards de livres – a d'autant plus choqué l'opinion britannique qu'elle vient s'ajouter aux sommes colossales déjà gaspillées pour colmater les brèches du grand capital, pour un montant supérieur au budget annuel de l'État, et cela en pure perte puisque le crédit aux ménages reste inaccessible ou hors de prix pour la majorité.

Du coup, Brown et ses ministres se sont sentis tenus de monter au créneau, comme ils l'avaient d'ailleurs fait lors de leur 2<sup>e</sup> plan bancaire en octobre dernier, en vitupérant les banquiers et leurs énormes bonus. Et d'ajouter, comme alors, que jamais, au grand jamais, l'État ne donnera son aide aux banquiers qui refuseraient de se serrer au moins un peu la ceinture. On a vu l'efficacité de ces menaces au cours des trois derniers mois :

nulle. Et pour cause, puisqu'elles sont restées du domaine de la rhétorique.

Il n'est certes pas impossible que les dirigeants des banques choisissent de renoncer à leurs bonus, pas du fait des menaces de Brown, mais pour désamorcer de possibles « révoltes » d'actionnaires dépités. Certains l'ont d'ailleurs déjà fait.

Mais la disparition des bonus n'implique pas pour autant un manque à gagner pour des hommes rompus aux astuces financières. Les dirigeants des banques anglaises ont des canaux plus discrets pour gonfler leur part des profits. Le plus important passe par les contributions des entreprises aux fonds de retraite des intéressés. Il n'est pas rare que ces contributions augmentent leurs émoluments de 60 %, et encore n'ont-ils à payer d'impôt sur ces sommes qu'au-delà de 300 000 euros par an (grâce à un cadeau de Brown !). Non seulement vingt ans de contributions suffisent à ces pauvres gens pour prendre leur retraite à taux plein, mais leur montant annuel, qui est protégé des soubresauts boursiers, atteint souvent le million d'euros !

Brown s'est bien gardé de dénoncer ce scandale des retraites des PDG. Un scandale d'autant plus choquant alors que les grandes entreprises tirent prétexte de la crise pour fermer brutalement les fonds de pension de leurs salariés et les remplacer par des systèmes dans lesquels les patrons paient moitié moins,

pendant que les salariés paient plus pour des retraites moindres.

Fait significatif, pour « mettre au pas les banquiers », Brown a nommé l'un d'entre eux comme « ministre de la City ». Il s'agit de lord Myners, ex-PDG de nombreuses entreprises, en particulier dans la banque et l'immobilier. Il est vrai que Myners a été le

seul à parler de sanctions contre les fauteurs de bonus. Mais quelles « sanctions » ! Rien moins que de les priver des titres honorifiques attribués par la reine. Venant de l'un de leurs pairs, voilà qui va terrifier les barons de la finance !

François ROULEAU

## Fauchées les banques ? Voire !

Parmi les bénéficiaires du troisième plan de sauvetage bancaire anglais se trouve Barclays, la troisième banque du pays, dont les actions ont perdu 68 % de leur valeur en une semaine et 91 % sur l'année. Chiffres impressionnants, sans doute, mais qui sont loin de tout dire sur l'état des finances de la banque.

Barclays avait été la première à frapper à la porte de la Banque d'Angleterre à l'été 2007 pour obtenir les liquidités qui lui manquaient. Mais, contrairement à d'autres, elle avait tenu à éviter toute prise de par-

ticipation de l'État, faisant au contraire le choix d'ouvrir ses portes aux capitaux de la famille royale du Qatar. Il est vrai que, dans le cas contraire, Barclays n'aurait sans doute pas pu se livrer à un fructueux vampirisme, qui lui a permis d'acquiescer pour une bouchée de pain (une bouchée de 1,2 milliard d'euros quand même !) l'ensemble du secteur investissement du géant américain Lehmann Brothers, après sa faillite à l'automne dernier.

Aujourd'hui, Barclays s'indigne de la chute de ses actions, arguant du fait que ses

affaires sont saines. Nul ne peut dire si c'est le cas. Sans doute les 6 000 salariés que la banque a décidé de licencier ne sont-ils pas de cet avis. Mais le fait est que Barclays vient de dire que son bilan 2008 indiquerait un bénéfice « d'au moins 5,3 milliards de livres » (5,8 milliards d'euros). Resterait à savoir quelle est la part, dans cette somme, des salaires dont les travailleurs ont été privés et des avantages consentis aux dépens des fonds publics, et donc de l'ensemble de la population laborieuse ?

F.R.

## Des aides pour les trusts, licenciements et du chômage pour les travailleurs

quent d'avoir bien peu d'effet. Et surtout elles concernent ceux qui gagnent le plus, comme la baisse d'impôts, dont ne vont pas profiter... ceux qui n'en paient pas (environ la moitié de la population).

De son côté, le patronat a reçu des aides bien plus substantielles. Un plan de soutien aux entreprises, d'un montant de 100 milliards, est en gestation. Ce n'est pas le seul. Mi-octobre, le gouvernement avait par exemple débloqué un « paquet de sauvetage » de 480 milliards d'euros à destination des banques. La Commerzbank a ainsi reçu 8,2 milliards du paquet de l'État, et encore 15 milliards de garantie de crédits. Qu'en a-t-elle fait ? On a déjà pu le voir en janvier, où elle a acheté la Dresdner Bank pour 5 milliards et va détruire en même temps 9 000 emplois.

Dans l'industrie automobile aussi, ce sont les 760 000 salariés qui travaillent pour Daimler,

Volkswagen, BMW, MAN, Audi, Opel ou Porsche, qui sont les victimes de la crise. Pourtant, malgré une chute des ventes au cours du deuxième semestre 2008, les trusts de ce secteur se portent plutôt bien. Ainsi, d'après les chiffres provisoires publiés dans la presse, Daimler n'aurait réalisé en 2008 que 6 milliards de bénéfices, au lieu des 7 espérés ! Cela n'a pas empêché, depuis septembre, ces grosses entreprises de mettre massivement les intérimaires à la porte. Quant aux travailleurs qui ont un contrat à durée indéterminée, ils sont confrontés, comme en France, au chômage partiel. C'est le cas aussi chez les fournisseurs ou sous-traitants : Salzgitter, Continental, Bosch, Hella, Johnson Controls, etc.

À l'échelle du pays, les licenciements se sont multipliés dans bien des secteurs. Conséquence : le taux de chômage officiel, qui était en baisse depuis des mois,



est reparti à la hausse. Et une étude récente de l'OCDE estime que le total des licenciements s'élèvera à près de 700 000 en 2009. Ce seront autant de familles supplémentaires plongées dans la misère.

Face à cette catastrophe sociale, les syndicats plaident

dans bien des entreprises pour la résignation. Berthold Huber, le président de l'IG Metall, la fédération des métallurgistes, a lui-même déclaré récemment, dans le quotidien *Berliner Zeitung* : « Si c'est nécessaire et si nous pouvons maintenir des emplois au moyen d'un report temporaire des

augmentations de salaires, nous le ferons. » Il est certain que les travailleurs, qui ne sont en rien responsables de la crise, ne peuvent compter sur de tels dirigeants pour défendre leur emploi comme leur niveau de vie.

Henri MARNIER



## • Cameroun

### Un an après les émeutes de la faim, une vengeance contre les pauvres

**Au Cameroun, 18 personnes ont été condamnées à des peines allant de cinq mois à quinze ans de prison au terme d'un procès qui avait débuté en juillet dernier. Elles étaient accusées d'avoir participé ou d'avoir incité aux émeutes de la faim il y a près d'un an, fin février 2008, dans la petite ville de Njombé-Penja.**

Dans cette ville, comme dans le pays, la population protestait contre la hausse intolérable des prix et contre une révision constitutionnelle per-

mettant au dictateur Paul Biya de se représenter en 2001. Ces manifestations avaient subi une répression sanglante. Mais Njombé-Penja, où neuf jeunes avaient été tués par l'armée, est au cœur de grandes plantations de bananes. Privatisées en grande partie en 1991, elles appartiennent aujourd'hui à deux sociétés dirigées par des Français expatriés. Celles-ci se sont portées partie civile et ont obtenu gain de cause dans ce procès : plusieurs accusés devront payer solidairement 1,2 million d'euros de domma-

ges et intérêts à la société des plantations du Haut-Penja qui est une filiale de la Compagnie fruitière, française.

Parmi les condamnés figure Paul-Eric Kingué, le maire de Njombé-Penja, condamné à six ans ferme. Pourtant élu sur la liste du parti gouvernemental en juillet 2007, il avait été jeté en prison et révoqué par Biya à la suite des émeutes. Lors de manifestations, il avait eu l'audace de témoigner à la télévision des tirs des forces de l'ordre sur des civils et révélé des noms de victimes. Plus

grave, dès sa prise de fonction quelques mois plus tôt, ce maire avait constaté, dans les livres comptables de sa commune, que « les sociétés agro-industrielles exerçant dans cette localité ne payaient pas des impôts et taxes depuis bientôt trente ans (patente, impôts sur les sociétés, enregistrement...) ». Il avait saisi le gouvernement, soulignant que sa commune est située dans « une zone très riche, avec des populations très pauvres », dont les salaires sur les plantations ne dépassent pas 25 000 francs CFA par

mois (37,70 euros). Selon le maire, deux directeurs de sociétés l'avaient menacé de le faire emprisonner, voire assassiner. C'était peu de temps avant les émeutes de la faim.

Si ce maire, qui continue de se réclamer du parti gouvernemental, est traité de la sorte, on imagine ce qu'il en est des travailleurs sur les plantations, des chômeurs, face à la dictature des sociétés fruitières, appuyée par la dictature politique d'un Biya qui a les faveurs du gouvernement français.

Jean SANDAY

## • Grèce

### Une militante syndicale vitriolée

**Environ un millier de personnes, des militants syndicaux, des travailleurs de différentes entreprises, des étudiants ont manifesté jeudi 22 janvier, à Athènes, en solidarité avec la militante syndicale Constantina Kouneva grièvement blessée lors d'une agression, il y a un mois. Une autre manifestation a eu lieu à Thessalonique, dans le nord du pays.**

C'est en rentrant chez elle, dans un quartier populaire d'Athènes que Constantina Kouneva a été attaquée par des individus qui l'ont aspergée de vitriol et l'ont même forcée à en avaler. Elle a perdu un œil et souffre de graves lésions internes, sans doute irréversibles.

Secrétaire de l'Union régionale de la région d'Athènes du personnel de nettoyage, cette travailleuse immigrée d'origine bulgare est une militante combative dans un secteur où les patrons sont particulièrement agressifs. La flexibilité et la déréglementation de l'embauche dans ce secteur, commencées sous les gouvernements socialistes et poursuivies par les gouvernements de droite, laissent les mains libres à un patronat de choc. Les employés, essentiellement des immigrés, ont un statut précaire ; les patrons ne paient pas les heures supplémentaires et, souvent, ils ne paient pas non plus intégralement les heures normales ; avant d'être engagés, les travailleurs doivent souvent signer une lettre de démission en blanc ; licenciements, mutations arbitraires, changements

d'équipes, manque de sécurité au travail, telles sont les conditions de travail dans ce secteur.

Fin 2008, peu avant son agression, Kouneva s'était affrontée au patron d'Oikomet, une société de nettoyage, d'environ 800 personnes, travaillant pour des entreprises publiques comme le métro d'Athènes (l'ISAP) ; avec ses collègues, elle avait réclamé l'intégralité de la prime de Noël et dénoncé les malversations patronales. Auparavant, elle avait déjà été déplacée à un autre poste, loin de chez elle et elle avait fait l'objet de multiples pressions et de menaces.

Les patrons de ces sociétés qui travaillent pour l'État ont de nombreux liens avec les milieux parlementaires, de gauche comme de droite, qui leur ont procuré ou leur procurent aujourd'hui ces marchés très rémunérateurs. Cela explique sans doute l'absence ou la lenteur des réactions des responsables politiques et des directions syndicales, d'autant plus que la militante syndicale agressée n'appartient pas à leur confédération. Cela explique aussi le manque de zèle de la police et une enquête tellement superficielle que le juge d'instruction a renvoyé le dossier aux enquêteurs en leur demandant de faire un travail sérieux.

Les manifestants qui criaient devant le ministère du Travail : « Les assassins de Kouneva doivent payer ! Il faut fermer ces entreprises de négriers ! » n'ont, eux, aucun doute sur les commanditaires de cette tentative d'assassinat.

Sylvie MARÉCHAL

## • À Lampedusa et ailleurs

### Mourir en tentant de fuir la misère



Manifestation à Lampedusa, le 24 janvier.

**Samedi 24 janvier plusieurs centaines d'immigrés internés dans le camp de Lampedusa, une île italienne située entre la Sicile et la Tunisie, sont sortis de leur prison et ont défilé dans les rues aux cris de « liberté ». Ce sont des boat people, arrivés dans l'île sur des embarcations de fortune et démunis de toute pièce d'identité. Ils seraient aujourd'hui 1 800 clandestins détenus dans un camp prévu pour 800 personnes.**

Les habitants de l'île qui, de leur côté, refusent que le gouvernement italien construise un deuxième camp de rétention à Lampedusa ont fait bon accueil à la manifestation.

Dans la nuit du 18 au 19 janvier, une fois de plus, 26 émigrants tunisiens qui tentaient la traversée sont morts noyés. Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), un organisme dépendant de l'ONU, a calculé

que l'an passé près de 70 000 personnes ont ainsi essayé de gagner l'Europe par la mer, soit par la Méditerranée, soit par l'Atlantique. 1500 d'entre elles y ont laissé la vie. Des milliers ont été reconduites dans leur pays de départ, des milliers d'autres croupissent dans des camps en Europe, un nombre inconnu est retenu dans des camps financés par les États européens, mais situés sur le sol libyen. La situation de ces derniers risque d'ailleurs de s'aggraver encore car la Libye vient de décréter des mesures d'expulsion massive. Vers où ?

La misère sévissant sur la plus grande partie de la planète, le même phénomène se reproduit sur toutes les mers du monde, là où des hommes essaient de fuir la misère ou la répression pour des pays qu'ils espèrent meilleurs.

Ainsi, toujours suivant le HCR, 70 000 personnes ont tenté ces deux dernières années la traversée du golfe d'Aden, de

l'Afrique ravagée par la guerre et la misère vers le Yémen, pas beaucoup plus riche, mais en paix. Le HCR a recensé plus de 2 000 disparus, souvent tout simplement jetés à la mer par les passeurs à l'approche d'une vedette de garde-côtes.

Ceux qui prennent la mer dans de pareilles conditions, que ce soit dans le golfe du Bengale, en mer Rouge, dans l'Atlantique vers les îles Canaries ou en Méditerranée vers l'Europe, n'ignorent rien des risques qu'ils courent. Mais le fait qu'ils tentent quand même l'aventure donne une idée de ce qu'ils vivent dans leur pays d'origine.

Devant cette réalité, produit de la misère répandue par l'impérialisme sur des continents entiers, les mesures de « protection » des États, les lois, les murs, les vedettes militaires, les camps, etc. ne peuvent être qu'un barrage dérisoire, en même temps qu'une infamie.

Paul GALOIS



## • SNCF Gare de Paris Saint-Lazare

# Cheminots et usagers, mêmes intérêts

Vendredi 23 janvier, un usager se trouvant sur les voies a été percuté par un train de banlieue entrant en gare de Paris Saint-Lazare. Pour permettre l'intervention des pompiers venus le secourir, il a fallu couper l'alimentation électrique, ce qui a évidemment arrêté le trafic.

Des voyageurs se trouvant dans des trains bloqués en pleine voie en sont alors descendus. Le même scénario se répétant de proche en proche, il devenait impossible de faire circuler le moindre train. Ainsi, toute circulation a été interrompue de 17 h 30 à 20 heures, sur un des réseaux les plus fréquentés de la banlieue parisienne.

À la gare Saint-Lazare elle-même, le nombre des voyageurs à quai augmentait rapidement, d'autant que l'on était un vendredi, en fin d'après-midi, période où les retours après le travail s'additionnent aux départs en week-end.

Parmi les dizaines de milliers de voyageurs espérant un train, quelques-uns s'en sont pris à des cheminots, les accusant d'être responsables du blocage. Un chef de gare a reçu des coups, des baies vitrées ont explosé et, comme l'a montré un reportage télévisé, des cheminots ont dû s'enfermer dans un local, protégés par la police et des militaires.

La direction SNCF et le gouvernement ne sont évidemment pas neutres dans cette situation, eux qui ont mené une campagne hostile à l'égard des cheminots, parti-

culièrement dans cette gare où la direction a mis un mois pour céder en partie aux revendications des grévistes. Celles-ci concernaient les cheminots bien sûr, mais aussi les usagers car l'amélioration des conditions de travail des uns amène aussi des améliorations dans les conditions de transport des autres.

Si les voyageurs en arrivent à ne plus supporter la situation, c'est d'abord parce que le réseau est saturé et que les services rendus sont délabrés. Depuis des années, on assiste à une dégradation de la régularité des trains. En quatre ans, les minutes cumulées de retard, calculées sur une année, sont passées de 400 000 à 800 000, pour la région de Paris-Saint-Lazare. Bien que le réseau fonctionne au-delà de ses capacités, la direction continue à réduire l'entretien : les équipes de la voie doivent à présent se regrouper pour pouvoir effectuer les gros travaux et il n'est pas rare que pour réparer une rame il faille « vampiriser » une autre afin de récupérer une pièce manquante. Les effectifs des contrôleurs viennent de connaître une nouvelle réduction. Il y a des trains avec 2 000 à 3 000 voyageurs et... un seul conducteur en tout et pour tout.



Bref, pour la direction de la SNCF, il faut absorber la hausse des voyageurs avec toujours moins de travailleurs.

À chacun de leurs mouvements, les cheminots mettent en cause cette dégradation dont ils subissent eux aussi les conséquences. Dans leurs interventions, des délégués du personnel se placent du côté des usagers pour réclamer plus de moyens, plus de respect, plus d'investissements.

Alors, si quelqu'un prend les usagers en otage, c'est avant tout la direction et le gouvernement. C'est contre eux que la colère des cheminots et des voyageurs doit se tourner.

Correspondant LO

## • SNCF

### Toujours des réductions de postes

Le budget 2009 de la SNCF vient d'être adopté. Il prévoit une progression de 50 % du chiffre d'affaires à l'horizon 2012, avec des augmentations notables sur les activités grandes lignes et transiliens.

Toute augmentation des charges de travail devrait logiquement se traduire par une hausse du nombre des agents. Eh bien non. À la SNCF c'est l'inverse qui est prévu puisque les suppressions d'emplois devraient atteindre le chiffre de 2 600, soit 7 100 départs contre 4 500 embauches.

L'objectif de cette poli-

tique est bien sûr de réaliser des gains de productivité qui se monteraient en 2009 à 150 millions d'euros, dont 129 se retrouveraient dans les caisses de l'État, plutôt en transit, avant d'aboutir dans celles des banques et des grandes entreprises industrielles avides de subventions.

Mais tous les postes en moins, combien cela fera-t-il de caténaires, de kilomètres de voies supplémentaires qui seront mal entretenus ? Combien cela fera-t-il de voyageurs et de cheminots qui auront à subir les désagréments de cette politique ?

Correspondant LO

## • Usine LU, Château-Thierry (Aisne)

# Des conditions de travail indignes

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader à l'usine LU de Château-Thierry, dans l'Aisne. Dans cette usine sont produits des biscuits, comme les « Tuiles », les « Croustichoc », les « Titeuf » ou les boîtes « Calèche ». La fabrication se fait sur chaîne, en équipe, mais de nombreuses opérations se font encore manuellement, comme la mise en place des biscuits dans les « assortiments », boîtes comportant plusieurs sortes de biscuits.

Les cadences ont toujours

été élevées en particulier pour les opérations manuelles. Et même quand la production diminue, nous travaillons toujours aussi vite, ne serait-ce que parce que les effectifs sont en baisse constante depuis des années. En 1990 il y avait un millier de travailleurs et aujourd'hui l'effectif est de seulement 150 depuis la fin 2008.

Pour la direction de LU tout est bon pour faire le maximum de profits. Le travail se fait en « flux tendus » (c'est-à-dire en réduisant les stocks autant que

possible) et la direction impose des changements d'emploi du temps en ne prévenant que quelques jours à l'avance, voire la veille pour le lendemain. Quand il faut assurer des productions importantes, comme à Pâques ou à Noël, la direction embauche des intérimaires, licenciés dès la fin de la production. Et dans les périodes creuses, elle nous fait reconconditionner à la main – ce qui est un travail très pénible – des paquets venant d'autres sites.

Bien sûr, pour la direction il

n'est pas question de moderniser une usine dont elle affirme qu'elle n'est pas rentable. Il y a donc de moins en moins de personnel qualifié pour l'entretien des machines. Les pannes succèdent aux pannes mais la production doit quand même sortir par tous les moyens. Ainsi on peut être obligé de porter des sacs de 25 kg de farine pour approvisionner les machines. C'est non seulement épuisant mais cela peut être dangereux.

Tout cela est d'autant plus choquant que la direction n'est

pas avare de discours de morale sur l'hygiène et la sécurité au travail. À la croire, ce serait de notre faute si nous avons des problèmes de santé. En effet de nombreux travailleurs de l'usine souffrent de douleurs articulaires et de tendinites. Mais les causes sont faciles à trouver : ce sont les conditions de travail d'un autre âge dans cette usine et c'est bien la direction qui en est la seule responsable.

Correspondant LO



## • Fonderies du Poitou – Ingrandes (Vienne)

### Se défendre collectivement

Lors du Comité d'entreprise du lundi 19 janvier, la direction de la fonderie Alu, prétextant le niveau élevé des stocks et une baisse des volumes commandés par Renault pour les mois à venir, a annoncé un mois supplémentaire de fermeture, du 6 février au 6 mars.

Avec les jours chômés et le mois de fermeture, fin 2008, le cumul des jours de chômage se montera à 49 en mars.

Les stocks élevés mis en avant aujourd'hui par la direction pour justifier les mesures de chômage partiel, c'est elle-même qui en est en partie responsable, lorsqu'elle poussait les cadences, du début de l'année 2008 jusqu'aux congés d'août, avec un arrêt de production de quinze jours seulement... et 150 travailleurs intérimaires licenciés depuis. Alors, la crise de l'économie capitaliste, si elle est réelle, a aussi bon dos pour les patrons afin de faire payer par la collectivité (entre autres par les propres travailleurs des Fonderies) une partie de la compensation – limitée – du chômage qu'ils imposent.

## • Lear – Lagny (Oise)

### Menace de fermeture, usine arrêtée

**Le 23 janvier, les travailleurs de l'usine Lear de Lagny, qui fabrique des sièges, notamment pour PSA, ont appris que l'usine allait fermer d'ici fin avril.**

Les trois cents ouvriers de l'usine de Lagny fournissent l'usine PSA d'Aulnay, où sont fabriquées les Citroën C2 et C3. En décembre dernier, ils avaient fait grève pour obtenir le paiement des jours de chômage technique – les différents sites étant directement affectés par les mises à l'arrêt des usines des grands groupes de l'automobile. Ils avaient gagné mais, pendant les congés de Noël, le patron avait pris sa petite revanche et tenté de « faire le ménage » parmi les travailleurs combattifs : sept salariés étaient licenciés – soi-disant pour avoir bloqué des camions – et neuf délégués mis à pied en attendant une décision de l'inspection du travail.



Manifestation du 7 mai 2004.

Dans son bulletin d'information, *La feuille de papier d'alu*, le PDG se félicite, déclarant que, « malgré cette crise économique, (...) nous avons su tenir nos performances et ce, grâce à l'implication de l'ensemble des salariés ». Il ne manque pas de toupet, car le fonctionnement chaotique de cette économie, ce sont les ouvriers qui le payent au premier chef, et ce sont des salaires déjà bien insuffisants qui sont amputés par ces jours de chômage partiel, rémunérés à 65 % du salaire brut. Dans le même temps, des suppressions d'emplois semblent se profiler en catimini, car l'encadrement cherche des « volontaires » pour quitter

l'entreprise ou partir en pré-retraite, préférant négocier au cas par cas plutôt que de payer les réelles conséquences de licenciements qui ne disent pas leur nom.

Les actionnaires de Bavaria – le fonds d'investissement allemand qui possède la fonderie Alu – ne sont guère affectés par la crise du capitalisme, à l'image des actionnaires de Renault, de Peugeot et consorts, dont les entreprises affichent, malgré la baisse des ventes, de confortables bénéfices.

Cette situation touche non seulement les Fonderies, mais bien d'autres entreprises de l'automobile de la région de Châtelleraut, tel

Fabris, qui emploie 500 travailleurs et qui est en cessation de paiement. L'actuel actionnaire italien ZEN propose un nouveau plan de reprise, moyennant d'éventuels licenciements et le soutien financier des collectivités locales. Dernièrement, c'est aussi Valeo qui a annoncé 170 licenciements.

Face à ces véritables catastrophes qui touchent de nombreuses familles populaires, c'est collectivement, tous secteurs confondus, que nous pourrions contraindre les patrons à prendre sur leurs profits actuels et passés pour nous permettre de vivre dignement.

Correspondant LO

## • Faurecia Cergy-la-Tour (Nièvre)

### Les cadres s'essayent à la production

Le 15 décembre dernier, la direction de Faurecia Sièges Automobile décidait la suppression de 1 215 emplois dans le groupe. Deux usines fermaient : Pierrepont et Saint-Nicolas-de-Redon.

À Cergy-la-Tour, dans la Nièvre, il n'y a eu que sept licenciements annoncés. Il n'y a pas eu de chômage partiel, seulement une semaine de vacances supplémentaire pour certains, tandis que d'autres ont continué à travailler normalement.

Au Comité d'entreprise extraordinaire du 16 janvier, la direction annonçait : « Pour éviter de prendre des mesures de chômage partiel et pour pallier aux arrêts de certains sites, du personnel de structure sera intégré temporairement en production. » Et le lundi 19 janvier les cadres étaient en équipe et à la production, y compris le directeur, dont la production a été minable. Seule la DRH était dispensée.

Les travailleurs de la maintenance avaient aussi été mis en production, et évidemment les machines en panne n'étaient pas réparées.

On ne comprend pas très bien où cela va mener, sauf évidemment à ne pas embaucher des camarades intérimaires qui faisaient fonctionner la production auparavant. Mais les quolibets fusent contre ceux qui ne se gênaient pas pour nous reprocher de ne pas en faire assez.

Il faut quand même être rassuré, la mise en production de ce personnel un peu particulier n'est prévue que jusqu'à la mi-mars, et tous conservent leur salaire de cadre. Leur syndicat a même voté pour au CE. Il était d'ailleurs logique avec lui-même puisqu'il déclarait au moment du plan de licenciements : « Retroussons nos manches pour améliorer notre compétitivité et nous mettre en situation de résister à la concurrence des autres sites français d'une part, et aux bas coûts d'autre part ».

Correspondant LO



## • Renault – Sandouville (Seine-Maritime)

### Pertes de salaire, ras-le-bol !

**Mercredi 21 janvier, près de 400 travailleurs de l'usine Renault de Sandouville, près du Havre, se sont mis en grève, suite à l'annonce de nouvelles mesures de chômage.**

La principale chaîne de montage de l'usine, qui fabrique la Laguna et qui travaille déjà à mi-temps depuis plusieurs mois, ne devrait plus fonctionner que quatre jours en février et six jours en mars. Ce qui signifie que ces ouvriers ne travailleront qu'une semaine par mois.

Cette situation se traduira

évidemment par des pertes financières encore plus importantes que celles subies jusque-là. Depuis plusieurs mois, les ouvriers de l'usine perdent environ 400 euros par mois. Dorénavant ils perdront près de 600 euros en moyenne. Alors, quand les grévistes écoeurés et en colère sont allés demander des explications au directeur, celui-ci n'en menait pas large.

« Plus il y a d'aides pour les constructeurs, plus nous sommes au chômage » : voilà une remarque souvent formulée depuis que le mardi 20 janvier, aux États généraux de l'auto-



Manifester des salariés de Renault Sandouville le 29 janvier 2008.

mobile, le gouvernement a fait un chèque de près de six milliards d'euros à Renault et à PSA, soi-disant pour les aider à surmonter la crise.

Pourtant ce ne sont pas les gros actionnaires de l'automobile qui sont à plaindre. De 1995 à 2007, le total des bénéfices déclarés par la direction de Renault s'est élevé à plus de 22 milliards d'euros, dont une partie notable a été donnée aux actionnaires. Et même en 2008, l'année où la crise est survenue,

Renault devrait quand même faire près de deux milliards de bénéfices.

Alors, pourquoi serait-ce aux travailleurs de toujours devoir subir et payer ? Les travailleurs de Sandouville ne sont pas d'accord pour faire les frais de la crise et se battent pour le paiement à 100 % des jours chômés.

Cette demande est irréaliste, disent les dirigeants de l'entreprise. Pas si sûr ! Si 20 000 salariés du groupe Renault (soit

l'effectif concerné par le chômage partiel) devaient chômer une année entière et perdre 600 euros par mois, le financement par Renault de leur manque à gagner ne représenterait encore que 144 millions d'euros. En fait, seulement 7,2 % des bénéfices.

Les travailleurs de Renault ne réclament donc pas la lune, simplement leur dû. Mais pour l'obtenir il leur faudra secouer le cocotier !

Correspondant LO

## • Renault – Le Mans

### Manifestation pour le paiement à 100 %

**Le 12 décembre dernier, malgré le chômage, les travailleurs de l'usine Renault du Mans s'étaient retrouvés à 300 devant les portes de l'usine à l'appel de la CGT, pour réclamer l'indemnisation à 100 % du chômage partiel imposé par la direction.**

Des délégations d'autres usines de l'automobile de la Sarthe étaient aussi présentes.

Puis, à la rentrée de janvier, la CGT a fait circuler une pétition réclamant l'indemnisation à 100 %, qui a pour le moment recueilli plus de 1 100 signatures. Et mardi 20 janvier un débrayage a été organisé au changement d'équipe pour remettre cette pétition à la direction.

Ce débrayage a regroupé plus de 300 ouvriers, alors qu'une partie de l'usine était

déjà au chômage, et la CGT a alors appelé à un nouveau rassemblement devant la porte de l'usine vendredi 23 janvier au matin, jour où l'ensemble de la production était arrêtée. Et le 23 janvier, malgré la pluie et la tempête, nous nous sommes retrouvés à près de 400, avec là aussi des délégations de sous-traitants touchés également par le chômage partiel.

Après une courte prise de

parole réclamant le paiement à 100 % des jours chômés en prenant sur les bénéfices et les dividendes des actionnaires, la plus grande partie d'entre nous est partie en manifestation.

Reprenant les slogans « Les patrons sont responsables, les patrons doivent payer », « Chômage, ras-le-bol, les patrons doivent payer à 100 % », cette manifestation dynamique nous a conduits jusqu'à la pré-

fecture et au siège du Medef avant de revenir à l'usine.

Rendez-vous a été donné pour le 29 janvier. Le problème est évidemment d'élargir le mouvement au-delà de l'usine. Mais nous sommes bien décidés à ne pas lâcher le morceau : Renault peut payer, Renault doit payer.

Correspondant LO

## Un mécontentement croissant

**À l'automne 2008, Renault a décidé d'anticiper la crise et une possible mévente de ses véhicules en 2009 en réduisant massivement sa production. Tout dernièrement, dans sa communication interne, la direction a confirmé avoir réduit sa production en Europe de moitié au quatrième trimestre 2008 par rapport à la même période de 2007.**

Le but affiché était de réduire ses stocks de 100 000 véhicules à 70 000, objectif atteint et même dépassé selon elle. Mais par ailleurs la direction a annoncé que, malgré le contexte de crise, le groupe Renault a progressé en parts de marché en 2008.

Les affaires ne vont donc pas si mal pour Renault.

Il n'en va pas de même pour les travailleurs. Ainsi, à l'usine du Mans qui produit les trains

avant et arrière de nombreux véhicules du groupe, les intérimaires ont été comme partout les premières victimes de cette politique de baisse de production. Dès la rentrée de septembre il n'en restait plus qu'une poignée, alors que la moyenne mensuelle des sept premiers mois de l'année était de plus de 250.

Puis les journées non travaillées ont commencé à s'accroître à partir de fin octobre 2008. Ainsi, du 24 octobre au 5 janvier dernier, la production a été totalement arrêtée pendant six semaines. Le reste du temps, nous n'avons travaillé en moyenne que trois jours par semaine.

Dans certains secteurs, des travailleurs n'ont pratiquement pas repris le travail durant cette période : les chefs ayant fait leur tri entre les « bons » et les « mauvais », autrement dit entre non-gré-

vistes et grévistes.

Pour janvier 2009 cela a été à nouveau, selon les secteurs, deux, trois, quatre, voire cinq jours non travaillés par semaine qui ont été programmés suite aux arrêts des usines de carrosserie-montage du groupe.

Ces jours ont d'abord été imputés sur les « compteurs de congés collectifs », c'est-à-dire les jours que les travailleurs avaient à leur crédit du fait de dépassements d'horaires précédents. Mais ces compteurs se sont vidés à la grande vitesse, surtout pour les plus jeunes n'ayant qu'autour de cinq ans d'ancienneté et qui représentent près de la moitié de l'effectif ouvrier. Dès lors, les journées non travaillées ont été comptabilisées en chômage partiel.

Ainsi, à partir de novembre 2008, plus de 300 travailleurs ont été concernés par le chô-

mage partiel. En décembre, près de 700 l'ont été pour des durées allant de un à treize jours. En janvier, vu l'état des compteurs de congés collectifs et les journées non travaillées programmées, la quasi-totalité des 1 300 ouvriers de l'usine devaient l'être. Seule la fonderie est pour le moment épargnée.

Dans ces conditions, la perte de salaire tourne autour de 25 à 35 euros par jour de chômage selon le taux horaire. En décembre, la perte de salaire pour ceux qui ont le plus chômé tournait autour de 400 euros.

Mais malgré cette situation difficile, au niveau des travailleurs, ce n'est pas l'abattement ni la résignation qui dominent. Ainsi des petits débrayages ont eu lieu contre des sanctions ou des injustices criantes.

Il est évident qu'un certain nombre d'entre nous ont mis

un frein à la production : inutile de battre des records, puisqu'on chôme à tire-larigot.

Du coup, dans les réunions avec le personnel, la direction essaie de resserrer les boulons en disant qu'il est impératif que la production prévue entre les journées non travaillées sorte. Mais de plus en plus de travailleurs envoient promener les chefs, en intervenant et en argumentant. Personne ne croit que Renault est en difficulté. Les réflexions contre les salaires de Ghosn, contre les actionnaires, fusent de plus en plus dans ces réunions.

Le fait qu'il y ait deux catégories, le personnel payé au forfait qui ne chôme pas et les autres qui perdent de l'argent, est perçu comme une injustice. Aussi des réactions collectives contre cette situation ont commencé.

Correspondant LO



# La grève générale se poursuit et se renforce.

La grève générale se poursuit en Guadeloupe depuis le 20 janvier. Cette grève a été préparée et déclenchée par un collectif d'organisations, au nombre de 49 aujourd'hui, regroupées sous le nom de **Lyannaj kont pwofitasyon** (liaison contre l'exploitation outrancière). Ces organisations sont syndicales (UGTG, CGTG, CTU, FO, CFDT), politiques avec le Parti Communiste, Combat Ouvrier, l'Alliance nationale Guadeloupe, l'UPLG et d'autres, des unions de producteurs, des transporteurs, le syndicat des pêcheurs et des associations culturelles très populaires en Guadeloupe, dont les groupes Akiyo, Kamodjaka et Voukoum.

La grève est totale dans toutes les grandes entreprises. Dans d'autres, plus petites comme certaines compagnies d'assurance ou un peu plus grandes comme la BNP, un certain nombre d'employés ont repris le travail, partiellement ou totalement. Dans les banques, seuls ceux de la BFC autour de la CGTG sont en grève totale et permanente. Dans les autres établissements, certains se remettent en grève ou au travail d'un jour à l'autre.

Dans les deux grands centres commerciaux Carrefour des Abymes et Carrefour de Baie-Mahault, les magasins sont fermés pour cause de grève. Les travailleurs de l'EDF sont en grève et procèdent à des coupures tournantes : en gros, deux heures de coupure par jour par rotation géographique. Pour ceux de la Générale des Eaux, le même principe a été adopté.

## Une forte mobilisation

Les agents hospitaliers, qui peuvent difficilement faire une grève effective, sont mobilisés. Ils ont dressé une tente devant le CHU de Pointe-à-Pitre et s'y rassemblent après le service minimum et les obligations imposées par les soins à donner aux malades. Ils sont nombreux à se joindre aux manifestations, nombreux à venir aux meetings

Les journalistes et animateurs de RFO ont aussi rejoint la grève générale. Les programmes sont perturbés mais les grévistes ont décidé eux-mêmes de retransmettre en direct les négociations à la télévision.

Toute la zone dite industrielle de Jarry, qui concentre

des centaines de petites entreprises et près de 8 000 travailleurs, est quasi morte.

Les transporteurs aussi sont en grève. Il n'y a pas de transports en commun. De toute façon, aucune station d'essence ne fonctionne. Les travailleurs y sont en grève, alliés en l'occurrence aux gérants des stations-service. Personne ne veut l'ouverture de nouvelles stations-service automatisées avec carte de crédit et self-service. Les gérants n'en veulent pas en raison de la concurrence et les travailleurs non plus, pour éviter le risque de licenciement progressif des pompistes et des employés des magasins de ces stations. En effet, en Guadeloupe, ce sont encore les pompistes qui font le service d'essence aux conducteurs et cela concerne des centaines de jeunes travailleurs.

Les enseignants aussi sont en grève. Les lycées, l'université sont fermés, le Rectorat ayant décidé de fermer les établissements sans même attendre les décisions prises par le personnel de chacun. À l'université Antilles-Guyane, les enseignants et ouvriers ont créé un comité de grève. Les examens ont été reportés à une date ultérieure.

Les travailleurs municipaux sont en grève, totalement comme aux Abymes, la plus grande ville de la Guadeloupe, ou partiellement. À Goyave, la grève des municipaux est totale depuis déjà plusieurs semaines, bien avant le début de la grève générale. Dans beaucoup de communes, les bureaux sont



fermés.

Il est vrai aussi qu'en raison de la grève des stations, certains travailleurs qui peut-être voudraient reprendre le travail ne le peuvent pas, car ils ne peuvent plus circuler. Mais d'autre part, dans toutes les grandes entreprises, les travailleurs ont reconduit massivement la grève jour après jour dans des assemblées générales et déclarent qu'ils ne reprendront pas le travail tant que les revendications immédiates ne seront pas satisfaites. Lorsque les assemblées générales ne se tiennent pas dans les entreprises, ce sont des centaines de travailleurs rassemblés devant la Mutualité de Pointe-à-Pitre qui votent la reconduction de la grève par acclamation à la demande des représentants du collectif

La vision générale lorsqu'on circule dans l'île, c'est que les journées ressemblent à ce qu'on voit un dimanche : les rues et les routes presque désertes, et tout est fermé.

## La « grève marchante »

Le patronat tente de faire croire que, si la grève est générale, c'est parce que des groupes

de grévistes portent atteinte à la liberté du travail en menaçant les non-grévistes et en exerçant sur eux une violence particulière. C'est faux !

En réalité, oui, il y a en Guadeloupe une tradition séculaire de « grève marchante », qui vient de la tradition de lutte des ouvriers agricoles de la canne qui marchaient de champ en champ pour discuter avec leurs camarades, seule façon de généraliser le mouvement au sein des « habitations » dispersées. Cette tradition remonterait même aux temps de l'esclavage, où les esclaves circulaient à l'intérieur des champs pour organiser les révoltes.

Il y a donc des groupes de travailleurs qui marchent et passent d'entreprise en entreprise, soit pour expliquer leur mouvement à la minorité qui il y a quelques jours travaillait encore, soit pour vérifier et contrôler comment les choses se passent autour des entreprises en grève. Il s'agit alors d'aller se parler entre grévistes, d'échanger les informations, de reconforter les piquets de grève.

Ainsi, c'est la grande majorité des travailleurs salariés de Guadeloupe qui est engagée

dans la grève générale et qui suit les directions syndicales, en particulier UGTG, CGTG, CTU, FO, CFDT, qui forment l'ossature des directions ouvrières du LKP (Lyannaj kont pwofitasyon) et même l'ossature du LKP tout court. Parmi elles, on peut dire que c'est le syndicat nationaliste UGTG qui a la plus forte influence, ensuite la CGTG, ce qui correspond du reste à leur représentation dans le monde du travail en Guadeloupe, dont le dernier baromètre a été les élections prud'homales.

Quant à la population dans son ensemble, elle soutient le mouvement avec une unanimité jamais observée depuis des dizaines d'années. Partout ce ne sont qu'encouragements à ne pas céder sans avoir obtenu satisfaction, en particulier sur le coût de la vie et les salaires. On n'observe pratiquement pas de plaintes contre les coupures de courant et autres gênes occasionnées par la grève générale dans la vie quotidienne. Mais c'est l'inverse plutôt qui apparaît, avec des messages de soutien et d'encouragement aux grévistes.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

## — Les trois grands centres de ralliement des grévistes —

### À Pointe-à-Pitre

Le plus important centre de ralliement se trouve dans et autour du palais de la Mutualité de Pointe-à-Pitre. C'est dans ses salles que se réunissent les représentants des 49 organisations qui composent la direction actuelle du mouvement Lyannaj kont pwofitasyon.

Une partie de la rue est barrée devant l'entrée par les grévistes. C'est là que se tiennent des meetings quasi permanents. C'est là qu'on vient aux nouvelles. C'est de là que partent les manifestations. Quand il n'y a pas de meeting ou de prises de parole, des groupes de Léwoz ( le Gro ka, le tambour traditionnel, avec un chanteur et des répondeurs et danseurs) se retrouvent et créent l'animation. Les groupes musicaux

de Léwoz les plus populaires s'y retrouvent régulièrement. En dehors des meetings officiels des organisations, la parole est libre et à qui veut la prendre. De nombreux travailleurs, particulièrement des femmes travailleuses, viennent y prendre la parole et protestent en particulier contre la vie chère et les difficultés quotidiennes. Des jeunes aussi prennent la parole. Tous les soirs se tiennent des meetings centraux, chaque fois devant des centaines de participants.

L'ambiance générale dans et autour du palais de la Mutualité de Pointe-à-Pitre rappelle ainsi celle qui régnait à la Sorbonne en Mai 1968 à Paris, au moins à ceux qui l'ont connue alors dans l'émigration. Mais la différence importante est que c'est

un centre ouvrier, et non étudiant. C'est là que viennent les travailleurs pour échanger et s'informer, en particulier les délégués des piquets de grève.

### À Moule

C'est autour des travailleurs de l'usine sucrière de Gardel et des deux syndicats UGTG et CGTG que la grève s'est étendue et que bon nombre de petites entreprises ont fermé soit plusieurs jours, soit alternativement, soit un jour ou deux. Une grande manifestation s'est déroulée vendredi 23 janvier sous la forme justement de la « grève marchante »

### À Basse-Terre

Dans cette ville qui est la capitale administrative, le

centre d'animation se trouve autour du local de l'association Ensemb ensemb. C'est là aussi, autour du palais du Conseil général, que sont massés les transporteurs en grève.

Après les journées de préparation de la grève on en est maintenant à son organisation quotidienne.

Les négociations ont commencé et le mot d'ordre général de Lyannaj kont pwofitasyon est qu'il n'est pas question de reprendre le travail avant que les revendications immédiates soient satisfaites. Mais mieux, il faut renforcer la grève et augmenter le niveau de mobilisation et de détermination sous toutes ses formes pendant les négociations.





La 24 janvier, meeting avant le départ du défilé à Pointe-à-Pitre.

## Les manifestations des 24 et 25 janvier à Pointe-à-Pitre

Si parfois, pendant la grève générale, des manifestations spontanées partent d'un point ou d'un autre des trois centres de ralliement à Pointe-à-Pitre, Moule ou Basse-Terre après un meeting, il faut souligner l'importance des deux grandes manifestations centrales des 24 et 25 janvier.

Celle du 24 janvier était prévue de longue date, et donc particulièrement bien préparée. Nos camarades ont compté, sans exagérer, plus de 25 000 personnes. Du jamais vu. On est loin du compte de 9 000 personnes annoncé par la presse. Il semble même que, secrètement, les Renseignements Généraux aient donné le chiffre de 20 000 personnes.

En faisant le tour de Pointe-à-Pitre, la tête du cortège rejoignait la queue. La manifestation a commencé sur la place de la Mairie, noire de monde, et a défilé dans les rues de Pointe-à-Pitre et de sa périphérie proche, avant de terminer par un meeting devant la Mutualité. Et tout cela dans une ambiance survoltée où la détermination apparaissait à tout moment tant dans les propos que sur les visages.

Il n'est donc pas étonnant que l'après-midi le préfet ait cédé en donnant aux forces de police l'ordre de débloquent l'accès aux négociations, afin de satisfaire l'exigence du collectif que les travailleurs viennent devant la salle où elles se déroulaient. C'est avec un rapport de force écrasant en faveur des grévistes qu'ont donc débuté ces rencontres, le samedi 24 janvier.

Le dimanche 25 janvier, le défilé carnavalesque traditionnellement prévu les dimanches précédant le carnaval a été transformé en défilé politique au son des tambours, avec les carnavaliers faisant partie du collectif, dont le groupe Akiyo, le plus populaire, celui qui rassemble le plus de jeunes. Là encore, plusieurs milliers de personnes se sont retrouvées dans les rues, en chantant les slogans de la grève, la foule acclamant les représentants du collectif en tête de défilé.

C'est donc encore avec un rapport de force important en faveur des grévistes que les négociations ont repris le lendemain lundi 26 janvier avec les représentants de l'État, du patronat et les élus.

## Une négociation animée

**Pour les négociations, le collectif avait exigé de discuter avec tous ceux qui représentent tout ou partie du pouvoir politique et social en Guadeloupe : l'État en la personne du préfet, les présidents des assemblées locales (Conseil régional et Conseil général), tous les parlementaires, le Medef, les patrons de l'hôtellerie, les petites entreprises.**

Ces différentes parties voulaient au départ négocier par domaine de compétences. Le collectif a refusé net. Après deux ou trois jours de tergiversations, ces représentants du pouvoir et élus locaux ont dû finir par accepter face à l'ampleur de la mobilisation.

Le ton fut donné dès le démarrage de la deuxième négociation, lundi 26 janvier. Les grévistes arrivèrent largement deux heures après l'heure fixée et, quand cela fut soulevé, ils expliquèrent que la route avait été longue car les forces de gendarmerie les avait contrôlés à des kilomètres alors que les élus, les patrons et gens de la préfecture avaient pu venir sans aucune difficulté !

Dès le début de ce deuxième face-à-face entre les grévistes et le camp patrons-élus-préfet, les discussions continuèrent sur un problème de « méthode de discussion » ! Le préfet proposa une méthode en plusieurs points, dont le premier était que, dès que les négociations s'ouvriraient sur les revendications des grévistes, le collectif Lyannaj Kont pwofitasyon (LKP) suspendrait la grève !

Les représentants de LKP ont énergiquement rejeté cette proposition. Et Domota, de

l'UGTG, et Nomertin, de la CGTG, décidèrent qu'il fallait commencer à discuter des revendications, et non bavarder sur la méthode de discussion. Ils accusèrent les patrons (soi-disant « socioprofessionnels » !) et le préfet de jouer le pourrissement du conflit afin de mieux réprimer. Le préfet s'indigna alors que les représentants des grévistes puissent penser une telle chose ! Ceux-ci lui demandèrent alors : « Pourquoi faites-vous venir depuis quelques jours des avions remplis de forces de répression supplémentaires ? » Silence du concerné !

Quand la discussion finit par commencer sur les revendications, Nomertin, secrétaire de la CGTG, affirma : « Nous voulons les 200 euros d'augmentation pour tous les travailleurs ; la grève continuera jusqu'à satisfaction de cette revendication ainsi que sur la fixation d'un smic local en fonction du coût réel de la vie en Guadeloupe où les prix sont plus élevés qu'en France ».

Les deux syndicalistes (UGTG et CGTG) firent à tour de rôle différentes interventions très fortes, applaudis par les centaines de grévistes massés à l'extérieur. Des haut-parleurs avaient en effet été placés dehors et des radios et télévisions montraient en direct les débats ; signalons que RFO annonça que le reportage était le fait de travailleurs (journalistes et techniciens) grévistes, qui avaient accepté de le faire pour permettre à tous de suivre en direct toutes les négociations.

Les représentants des travailleurs en grève rappelèrent comment l'État subventionne à tour de bras les patrons, ceux de France (« Des milliards pour Renault, pour les banques, pour EADS ») et comment ceux d'ici

disent ne pas pouvoir accorder les 200 euros d'augmentation ! Un patron argumenta en disant : « Si on vous donne 200 euros ici, il y aura des effets de délocalisation vers la Guyane et la Martinique, où ne sera pas appliquée l'augmentation de 200 euros ». Nomertin lui répliqua : « Les travailleurs de Martinique et de Guyane vont réclamer eux aussi des augmentations de salaire, et aussi ceux de France qui entrent en grève le 29 janvier ».

D'une façon générale, les intervenants de Lyannaj kont pwofitasyon (LKP) fustigèrent, dénoncèrent les méthodes des patrons, leur façon d'engranger toutes sortes de subventions publiques, de s'enrichir sur le dos des travailleurs ici et d'aller ouvrir des entreprises dans les pays où les salaires sont plus bas, où la protection sociale est inexistante ou très faible, tels que Saint-Domingue, la Dominique et même Mayotte.

Fleming, du PCG, intervint pour dire : « Vous, les patrons, vous parlez des salaires comme d'une charge sociale. Les salaires représentent une partie du travail des salariés et ceux-ci réclament une meilleure répartition de la richesse, un peu moins pour vous, un peu plus pour les travailleurs. »

Il faut relever les arguties du président socialiste du Conseil régional pour dire que l'augmentation de salaire n'était pas la seule façon d'augmenter le pouvoir d'achat ; on pouvait aussi baisser des prix, notamment par la baisse des taxes diverses, de la TVA ou de l'octroi de mer (vieille taxe coloniale), se lançant dans toute une énumération de ces baisses de taxes d'État ou locales. À croire que les patrons lui

avaient demandé de convaincre les travailleurs grévistes de ne pas revendiquer d'augmentation de salaire. Un rôle qui lui vaut de plus en plus le mépris des travailleurs en grève, qui le brocardent sur des airs de gwoka.

Les milliers de gens qui ont suivi ce « débat-négociation » ont été très satisfaits de voir ceux qui les représentent dénoncer avec vigueur et conviction les méfaits des patrons et du capitalisme, dénoncer des marges inexplicables sur les produits, bien au-delà des prétendus frais d'approche dû à notre éloignement de l'Europe. Ils étaient contents de voir dénoncer l'appât de subventions et de défiscalisations de ces gens-là et leur refus de toute amélioration des salaires des travailleurs, dont un grand nombre vivent avec des emplois précaires, bien au-dessous du smic actuel, et souvent à la limite ou au-dessous du seuil de pauvreté. Les signes d'encouragement et d'adhésion se multiplient dans la population pauvre envers la grève !

L'attitude pleine de fermeté et de détermination des deux responsables de l'UGTG et de la CGTG exprimait la volonté de milliers de grévistes et de milliers de pauvres qui soutiennent la grève et qui veulent qu'elle tienne bon jusqu'à ce que ce patronat arrogant et méprisant cède sur les revendications de salaire, et que l'État cède sur le problème de l'augmentation du smic conformément au coût de la vie locale.

D'autres « négociations » étaient prévues, les jours suivants...

P J-C





## Le contrôle des risques industriels diminue encore

Une loi, qui vient d'être votée en urgence par les députés et les sénateurs, allège la procédure d'autorisation des activités industrielles comportant des risques pour la santé et l'environnement.

Il existe actuellement en France environ 54 000 installations soumises à une procédure d'autorisation et 450 000 installations soumises à une simple déclaration. Il existe aussi des milliers de sites pollués, environ 300 000 selon le bureau de recherches géologiques et minières.

Cette loi crée une nouvelle procédure d'autorisation simplifiée. Seules 15 000 installations devraient rester soumises aux exigences les plus sévères qui comportent une étude d'impact sur l'environnement en matière de bruit, de pollution de l'eau, de l'air, etc, et une étude de dangers. Les implantations d'entreprises devront justifier que le projet industriel permet d'atteindre un niveau de risque aussi bas que possible. Mais comme ces études sont commandées par les entreprises elles-mêmes à des officines spécialisées et qu'il est prévu que le risque

s'appréciera « dans des conditions économiquement acceptables », cela ouvre la porte aux économies sur les garanties concernant les nuisances et les risques.

Le gouvernement est allé au-devant du désir des industriels qui veulent s'affranchir au maximum de ces précautions, pourtant limitées, qui se traduisent par des prescriptions spécifiques au site industriel concerné, après une enquête publique au cours de laquelle les associations ont la possibilité d'interroger publiquement la direction de l'entreprise.

Cependant la nouvelle procédure d'autorisation simplifiée n'est pas exactement connue car elle sera déterminée par ordonnance. Les députés et les sénateurs de droite ont donc voté un chèque en blanc. Selon l'association France nature environnement, il suffirait qu'une entreprise dépose un dossier de demande d'autorisation se réduisant à un simple engagement de l'exploitant à rester en conformité avec la réglementation applicable pour obtenir cette autorisation.

Le gouvernement prétend qu'avec cette réforme les inspecteurs auront plus de temps pour contrôler les installations les plus dangereuses. Alors que la majeure partie des sites installés ne sont contrôlés que tous les dix ans, la fréquence pourrait, selon lui, être réduite à huit ans. Voire ! Actuellement, moins de 1 500 inspecteurs doivent contrôler l'ensemble des installations industrielles à risque et une diminution du nombre de ces inspecteurs se profile.

Le gouvernement choisit de risquer de nouveaux accidents industriels, sous prétexte de simplification des procédures. Il faudrait, au contraire, non seulement une augmentation du nombre d'inspecteurs de ces sites dangereux et polluants mais aussi un contrôle des travailleurs et de leurs organisations sur ces sites industriels. Cela paraîtrait lourd aux patrons ? Pour eux, il est toujours trop coûteux d'améliorer la sécurité dans les entreprises et celle des riverains.

Jean SANDAY

## • Papauté

### Des brebis galeuses réintègrent la bergerie

**Le pape Benoît, 16<sup>e</sup> du nom, vient d'annuler l'excommunication touchant quatre évêques ultra-conservateurs et qui avaient été ordonnés par l'intégriste français Lefebvre. Parmi eux, l'Anglais Williamson, dont on apprend à l'occasion qu'il défend des thèses négationnistes, prétendant entre autres qu'aucun déporté juif ne serait mort dans les chambres à gaz des camps de concentration nazis.**

La réintégration de ces intégristes dans le giron de l'Église officielle constitue un geste significatif de la part du successeur de Jean-Paul II, mais qui ne surprendra que ceux qui croyaient que l'Église catholique s'était véritablement ouverte à une prétendue modernité, sous prétexte qu'il y a quelques années le concile Vatican II avait décidé que les prêtres ne seraient plus obligés de porter la soutane dans le privé, ou que la messe serait désormais dite dans la langue du pays, plutôt qu'en latin.

Dieu nous garde, si l'on peut dire, de vouloir entrer dans une querelle sur le droit canonique. Que le rituel s'accomplisse en latin, en français ou en verlan, que les curés puissent se promener en costume de ville, cela concerne ceux qui y croient. Libre à eux.

Le pire est ailleurs. Il y a

certes de quoi être choqué par la décision de la papauté de réintégrer en son sein quelques brebis qui lui apparaissent il y a encore quelques années un peu trop galeuses. Mais peut-on l'être moins alors que, par exemple, la doctrine officielle de l'Église, défendue entre autres par le prédécesseur de Benoît XVI, Jean-Paul II, impose à ses adeptes, et au-delà à des populations entières, le refus de l'usage de moyens contraceptifs, y compris dans des continents comme l'Afrique, où le sida fauchait, et fauche encore par centaines de milliers, hommes, femmes et enfants.

On n'en est certes plus au temps, en 1633, où la papauté obligeait Galilée à se renier pour avoir osé prétendre que la Terre tournait autour du Soleil. Notons cependant qu'il a fallu attendre 1992, soit 300 ans, pour que l'Église catholique reconnaisse du bout des lèvres qu'elle avait pu se tromper sur cette affaire. Effectivement, on n'en est plus là, mais les choses n'ont guère évolué dans les rituels et les dogmes de l'Église, depuis qu'il y a plusieurs siècles des règles ont été édictées qui font encore foi et loi dans les églises et dans les cours de catéchisme et que certains essayent d'imposer à toute la société.

Jean-Pierre VIAL

## • Planning familial

### Baisse des subventions publiques : une infamie !

Déjà début janvier, à Marseille, des conseillères du Planning familial avaient tenu leur permanence sur le trottoir. Leur local avait dû être fermé. Vétuste, délabré, il ne permettait plus d'assurer l'accueil du public et les finances de l'association ne permettaient pas d'en louer un plus décent.

Mardi 27 janvier, elles ont

renouvelé l'opération pour protester non seulement contre la situation marseillaise, mais aussi contre la menace qui pèse contre l'ensemble du Planning familial suite à la décision de l'État de baisser de 42 % les subventions publiques allouées au conseil conjugal et familial.

Le Planning familial, c'est

250 antennes réparties sur le territoire et qui reçoivent chaque année quelque 450 000 personnes. Ce sont un millier de bénévoles et 420 salariés qui assurent des permanences d'éducation et d'information notamment en matière de sexualité, de contraception et d'avortement, qui accueillent et écoutent des

femmes en situation de détresse et victimes de violences, qui mènent des actions de prévention contre ces violences, de formation dans les écoles. Et puis, c'est aussi plus de cinquante ans de lutte des femmes pour le respect de leurs droits.

L'État, en abaissant la subvention publique de 2,6 mil-

lions d'euros en 2008 à 1,5 million en 2009, a décidé de mettre tout cela en péril ! Pour à peine un peu plus d'un million d'euros d'économie ! Une gouttelette d'eau comparée à l'océan des cadeaux faits aux plus riches.

Sophie GARGAN